



200 FC

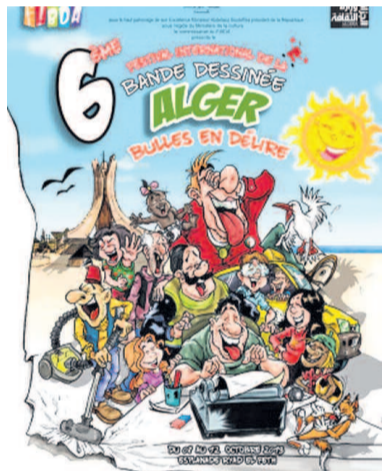
www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1839 LUNDI 7 OCTOBRE 2013

6^e FIBDA**Sept albums congolais retenus**

La participation congolaise n'est pas de moindre à l'événement qu'abritera l'esplanade Ryad El Feth du 8 au 12 octobre. La RDC rivalise avec l'Algérie, pays hôte, avec une représentation égale de sept albums, publications et projets, y compris un fanzine dans la sélection de la sixième édition qui a l'avantage de réunir des auteurs africains, asiatiques, américains et européens.

« Mokanda illusion », œuvre pos-



thume de Mongo Sise (2012) est sélectionnée au nombre des trente bandes dessinées (BD) du prix du meilleur album tandis que les œuvres de six autres bédécistes congolais dont Asimba Bathy ont été retenues parmi les sélectionnées du prix du meilleur projet. Les BD congolaises espèrent attirer l'attention du jury qui passera au peigne fin chacune des soixante-cinq bandes dessinées soumises à son appréciation à ce Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda 2013).

Page 13

DÉFECTIONS À NICE**Des sportifs ne sortiront plus du pays au nom de l'État**

Près d'une quinzaine d'athlètes de la RDC ont pris la clé des champs lors des Jeux de la Francophonie à Nice. Ces défections ont été largement commentées dans la presse nationale et internationale. Face à cet affront, le gouvernement de la RDC a décidé de prendre des mesures disciplinaires.

Le ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalayi Sungu, a rendu publique le 2 octobre la décision de ne plus signer des ordres de mission en faveur des fédérations sportives dont les athlètes ont pris la poudre d'escampette en France. Banza Mukalayi dit assumer sa décision, et la RDC n'est pas la seule dans cette voie, car le Sénégal a aussi sanctionné les fédérations nationales dont les athlètes ont fait défection.

Page 14

Concertations nationales

Des mesures importantes attendues



Joseph Kabila entouré de deux membres du Présidium des concertations nationales

Joseph Kabila Kabange a procédé samedi à la clôture solennelle de ces assises en présence des délégués et des représentants du corps diplomatique. Le chef de l'État a, dans son intervention, promis de convoquer incessamment les deux chambres législatives afin de ré-

pondre aux préoccupations légitimes du peuple et d'imprimer un nouvel élan décisif à l'œuvre de la reconstruction nationale.

À cette occasion, il annoncera les mesures importantes qu'aura à prendre l'exécutif national en réponse aux différentes recom-

mandations formulées par les participants.

Le président de la République a, par ailleurs, déclaré prendre en compte le message des forces vives de la Nation en rapport avec le respect strict du cadre institutionnel et la nécessité de ne pas sacrifier

les impératifs de la pacification et du développement accéléré du pays sur l'autel d'une orthodoxie démocratique qui voudrait que la majorité tienne la minorité éloignée de la gestion de la chose publique.

Page 12

Coopération

Du riz japonais à la base des préoccupations des opérateurs économiques

L'objectif du plaidoyer des opérateurs économiques congolais est de faire profiter prioritairement aux nationaux la cargaison du bateau battant pavillon japonais incessamment attendu au port de Matadi. Ils dénoncent certaines pratiques ayant élu domicile au ministère du Plan dont le commerce triangulaire, qui en est la conséquence, et la surenchère appliquée pendant la période de fête de fin d'année et de Nouvel An.

Le Premier ministre, le ministre du Plan et l'ambassadeur du Japon en RDC sont appelés à s'investir davantage pour couper court à toute pratique tendant à saper les efforts fournis pour alléger tant soi peu la misère du peuple congolais.

Page 13

SECTEUR BANCAIRE**La RDC sur la voie de la finance inclusive**

Le processus MAP (Making access to financial services possible : rendre possible l'accès aux services financiers) a été lancé le 4 octobre au salon Lubumbashi du Grand Hôtel Kinshasa par le ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi, en partenariat avec le Pnud. Grâce à cette initiative, les personnes habituellement exclues des circuits bancaires classiques, notamment les femmes et les jeunes, pourront désormais aux services financiers variés avec des institutions soumises à une réglementation

adaptée et supervisée par la Banque centrale du Congo. Ces personnes accéderont de manière équitable à une palette de services financiers sécurisés, protégés, adaptés à leurs besoins différenciés sans risquer de tomber dans le surendettement et le cercle vicieux de la précarité, apprend-on. En déployant toutes les capacités de la finance inclusive, la RDC entend poursuivre son combat pour l'accès équitable et égalitaire aux services de base.

Page 12

ÉDITORIAL

Pari gagné !

Un mois après l'ouverture de l'exposition Kiébé-Kiébé à Salvador de Bahia que peut-on dire de cette manifestation organisée de l'autre côté de l'Océan atlantique, au Brésil, par le Musée-galerie Congo ?

Ceci qui tient en trois remarques :

-Le pari apparemment fou qui consistait à présenter à un peuple lointain une danse initiatique du Bassin du Congo est gagné. Il a en effet réveillé de très lointains souvenirs au sein d'une population qui vit à six mille kilomètres de nos côtes mais dont beaucoup de familles sont issues de l'Afrique centrale et qui, de ce fait, reste marquée par l'Histoire. En témoigne l'intérêt que l'exposition organisée au Mafro a suscité sur place.

-Ce pari n'a pu être gagné que grâce à la mobilisation, des deux côtés de l'Atlantique, des autorités brésiliennes et congolaises. Si l'Ambassade du Brésil au Congo et la Présidence de la République à Brazzaville ne s'étaient pas totalement impliquées dans la conduite de ce projet jamais le Kiébé-Kiébé n'aurait pu traverser l'océan en toute sécurité et venir ainsi à la rencontre du peuple brésilien.

-Ce pari illustre la puissance que confère à un grand projet la combinaison de l'initiative privée et du soutien public. Car l'exposition Kiébé-Kiébé est le résultat d'un travail de recherche qui a duré dix ans et qui a été entièrement mené par l'équipe du Musée-Galerie Congo. Un travail compris, soutenu, accompagné par le chef de l'État, qui projette de notre pays l'image noble d'un peuple qui n'a pas oublié ses racines et respecte ses traditions.

Lorsque l'exposition fermera ses portes, à la fin du mois de novembre il sera temps de tirer les leçons de cette première expérience et de s'interroger sur la marche à suivre pour l'étendre aux autres danses et rites qui encadrent les peuples de cette région du monde. Mais en attendant, réjouissons-nous que l'exposition Kiébé-Kiébé de Salvador de Bahia contribue à resserrer les liens qui unissent le Brésil et le Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

POINTE-NOIRE

Saisie de bois issus de coupes illégales

Environ trois cents mètres cubes de planches de bois provenant de coupes illégales viennent d'être saisis dans des dépôts à Pointe-Noire au cours de l'opération Dépôt propre menée par les directions départementales de l'Économie forestière de Pointe-Noire et du Kouilou.

L'opération consiste à vérifier les sources d'approvisionnement en bois des dépôts dans la ville de Pointe-Noire afin de lutter contre les coupes frauduleuses perpétrées régulièrement dans les départements du Kouilou, de Pointe-Noire ou en provenance d'autres départements. Ainsi, pour mettre un terme à cette pratique illégale, les directions départementales de l'économie forestière de Pointe-Noire et du Kouilou ont procédé à la saisie de toutes les planches de bois issues des coupes illégales.

Alfred Ndzéré-Époro et Gaston Ngassaki Okondza, respectivement directeur départemental de l'économie forestière à Pointe-Noire et au Kouilou, ont indiqué : « *Le Congo est aujourd'hui lié au processus Flegt avec pour objectif la lutte contre l'exploitation illégale des forêts et commerce associé. L'accord de partenariat volontaire (APV) est basé sur une concertation avec tous les acteurs du secteur fo-*

restier dans les pays producteurs qui le souhaitent. Les exigences dudit accord étant validées au niveau national, elles doivent être respectées par tous les opérateurs forestiers du pays signataire. »

En effet, bien que l'illégalité ne soit pas considérée comme un problème crucial par la plupart des scieurs artisanaux pour qui elle présente même une source de revenus importante, un cadre de réflexion approprié sur le sujet sera d'un grand intérêt. Ces mesures devraient faciliter l'attribution d'autorisations officielles aux scieurs artisanaux, suivies d'autres mesures d'incitation à l'intention des fonctionnaires qui en contrôlent la légalité dans le but de respecter la législation du pays en la matière. « *Le domaine forestier des départements du Kouilou et de Pointe-Noire s'étend sur une superficie de plus d'un million d'hectares. Les forêts de ce domaine sont réparties de la façon suivante : 553 638 hectares sont destinés à l'exploitation et 696 210 hectares environ constituent des aires protégées. Toutes les activités de coupe et de sciage du bois pratiquées au mépris des dispositions des lois et règlements de la République contribuent à réduire l'efficacité des actions menées*

jusqu'ici par l'administration forestière. À ce titre, tout contrevenant sera sanctionné », ont-ils rappelé.

Depuis plus d'une décennie, l'exploitation artisanale et informelle du bois d'œuvre a tendance à se développer parallèlement au secteur industriel du bois puisqu'elle est favorisée, entre autres, par de multiples intérêts personnels. Et en conséquence, les données sur ce secteur ainsi que ses impacts sur les économies rurale et nationale ne ressortent pas dans les statistiques officielles. Pointe-Noire et le Kouilou multiplient donc des stratégies visant l'éradication de l'exploitation et du commerce illégaux des ressources forestières.

Signalons que cette opération Dépôt propre, qui fait partie des activités de routine des deux départements, est instruite par le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo. Elle renforcera tant soit peu la stratégie nationale permettant au secteur forestier de progresser de manière formelle, transparente et équitable pour éviter que des milliers de personnes exploitent et vendent illégalement du bois. Les quantités de planches saisies sont stockées au siège des directions départementales et reviennent à l'État congolais.

Faustin Akono et Séverin Ibara

INFRASTRUCTURES

Une aérogare et une gare routière à Sibiti

Près d'une dizaine de sociétés ont présenté, le 4 octobre à Brazzaville, leurs offres relatives à la construction des installations terminales de l'aérogare de l'aéroport et de la gare routière de Sibiti dans le département de la Lékoumou.

S'agissant des installations terminales de l'aérogare, les travaux préliminaires porteront sur les terrassements, les gros-œuvres de maçonnerie, d'étanchéité, de peinture, de vitrerie, de revête-

ment des sols, des murs, de la plomberie sanitaire et de l'aménagement extérieur. Quant à la gare routière, elle sera dotée de deux hangars, dont un pour les passagers et l'autre qui servira de dépôt, d'un hangar bloc de dépannage et d'un autre qui abritera les administrations des voiries et de l'équipement. La durée des travaux est de six à douze mois.

Jean-Jacques Koumbema

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiako, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiako, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Disso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiako
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaign Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FORÊT

Des recommandations pour améliorer la gouvernance

Les travaux de l'atelier organisé par Azur Développement en partenariat avec Well Ground dans le cadre du projet Renforcement des capacités des ONG et associations dans le suivi de la mise en œuvre du processus APV-Flegt se sont achevés le 4 octobre à la mairie centrale de Pointe-Noire.

Au terme de trois jours de travaux de l'atelier financé par l'Union européenne, la vingtaine de représentants des organisations de la société civile de la Lékoumou, du Niari, du Kouilou et de Pointe-Noire ont formulé des recommandations pour l'amélioration de la gouvernance forestière : assurer la transparence dans la gestion des fonds générés par l'écotourisme dans les aires protégées ; produire des textes d'application de la loi sur la faune et les aires protégées pour uniformiser le zonage des parcs ; impliquer les communautés locales et les populations autochtones ainsi que de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement des aires protégées.

En outre, les participants ont recommandé de clarifier les modalités de consultation et de participation des communautés locales, des populations autochtones et de la société civile dans le processus d'élaboration de la politique forestière ; l'allègement des procédures d'obtention des titres fonciers pour garantir la reconnaissance des droits fonciers coutumiers ; d'instituer les fonds locaux dans les concessions forestières aménagées ou non dans toutes les zones forestières du pays ; l'intégration des forêts communautaires dans le

code forestier en révision.

Les participants ont par ailleurs décidé d'engager des actions à l'endroit de l'administration et du Pagef pour une meilleure implication des communautés locales, des populations autochtones et de la société civile dans le processus d'élaboration des plans d'aménagement en cours ; de renforcer la communication pour une meilleure synergie entre la coordination de la plateforme et les ONG lo-

cales ; de poursuivre les descentes de la plateforme sur le terrain pour préparer les ONG membres afin d'apporter des contributions pertinentes au processus de révision du code forestier et apporter des contributions au processus d'élaboration de la politique forestière. À l'issue des travaux, la coordinatrice de la Plateforme pour la gestion durable des forêts, Sylvie-Nadège Mfoutou-Banga, a remercié l'Union européenne qui, grâce à son apport financier, a permis à tous les membres de la plateforme de rendre leurs actions visibles au niveau national. Elle a également remercié les participants pour le

travail effectué, car, d'après elle, les recommandations formulées permettront de renforcer le prochain atelier départemental la semaine prochaine à Ouessou. Celui-ci regroupera les membres de la Likouala, de Brazzaville et de la Sangha pour réfléchir sur les mêmes questions. Clôture des travaux, la directrice exécutive d'Azur Développement, Sylvie Niombo, a félicité les participants pour leur contribution.



Sylvie Niombo, Sylvie-Nadège Mfoutou-Banga, Nina Mboyo (de gauche à droite). (© DR)

« C'est avec joie que nous constatons que les travaux de cet atelier se sont déroulés dans un esprit de collaboration. Je dirai ici que c'est une contribution également remarquable des organisations de la société civile qui ont permis aux communautés locales et autochtones d'être informées sur le projet APV-Flegt, mais également aux autorités locales dans les différents départements où nous avons travaillé », s'est-elle réjouie avant d'informer les participants de la tenue en novembre à Brazzaville du dernier atelier sur ce projet.

Charlem-Léa Legnoki

LÉKOUMOU

La municipalisation accélérée est en cours

L'ouverture des offres relatives notamment à la construction et à l'équipement du siège de la préfecture, du conseil départemental ainsi que de l'hôtel de ville de Sibiti a eu lieu, le 3 octobre, à la Délégation générale des Grands travaux.

Plusieurs sociétés ont soumissionné pour réaliser ces travaux, parmi lesquelles : Bouka, HP construction, Congo dahua, Serba Congo et CGC Congo. Dans l'ensemble, les montants proposés par ces entreprises en lice varient entre 2 et 4 milliards FCFA, pour une durée des travaux maximale de 18 mois. Les travaux du siège de la préfecture, qui aura deux niveaux, comprennent une salle de conférence, un mur de clôture, une guérite avec des équipements installés et des blocs annexes, ainsi que des aménagements extérieurs. Le conseil départemental aura également deux niveaux ; les travaux concernent un local technique, des aménagements extérieurs, un mur de clôture et une guérite.

Outre la construction et l'équipement du siège de l'hôtel de ville, le gouvernement compte aussi doter le sous-préfet, le maire et le secrétaire général de Sibiti, chef-lieu de la Lékoumou, de résidences modernes et décentes. Celles-ci seront constituées de deux bâtiments de plain-pied, avec des aménagements extérieurs et des équipements. Toutes ces infrastructures s'inscrivent dans le cadre des préparatifs de la 9^e édition de la municipalisation accélérée, couplée avec la célébration tournante de la fête d'indépendance, qui sera fêtée cette année dans la localité de Sibiti.

Lopelle Mboussa Gassia

Total Distribution concrétise sa politique d'aide aux jeunes gérants

Dans le cadre de sa politique visant à aider les jeunes gérants de stations-service à atteindre l'autonomie, la filiale Total Congo a procédé, le 1er octobre, à la signature d'un contrat avec le premier gérant parvenu à la fin de son parcours et qui devient ainsi indépendant. Il s'agit d'Achille Bostar Mongo, qui gère la station du centre sportif de Makélékélé.

À travers sa politique « jeune gérant », Total aide les jeunes connaissant tous les aspects du métier à devenir entrepreneurs. « Au début, on leur prête de l'argent et, après, ils deviennent indépendants. On va fêter le premier des gérants après un parcours réussi qui passe indépendant », a expliqué l'un des responsables de Total.

C'est la première fois qu'un employé, assisté et encouragé par Total pendant plusieurs années, va accéder au statut de gérant indépendant. « C'est une grande fierté pour notre groupe d'avoir cette politique de jeune gérant dans l'ensemble de notre filiale dans le périmètre de l'Afrique et du Moyen-Orient. Nous avons su créer une relation entre les jeunes entrepreneurs et la société, qui consiste à identifier des gens qui, comme pompistes ou exerçant d'autres fonctions, montrent leur capacité à accéder au statut de gérant avec un soutien financier », a ajouté le même responsable de Total.

L'heureux élu a fait remarquer que ce couronnement de parcours était dû à la rigueur et à la détermination de son équipe à atteindre leurs objectifs.

Hermione Désirée Ngoma

FAIT DU JOUR

L'alternance est-ce la vengeance ?

L'année 2016 est-elle déjà si proche que nombre d'acteurs politiques congolais, pour qui cette échéance s'apparente à la fin de toute vie sur terre, se privent de sommeil ? Pourtant, si l'on devait un tout petit peu laisser parler le temps, le rendez-vous est bien lointain. Pour tout dire, deux années pleines, augmentées de quelques longs mois sont encore devant nous. Trois « municipalisations accélérées », synonymes de reconquête de l'espace national en termes d'infrastructures de base sont aussi devant nous. Même si, en connaissance de cause, les potentiels candidats qui souhaiteraient disputer les suffrages de leurs compatriotes à l'élection majeure doivent s'y prendre à temps, devant la surchauffe ambiante, la question que l'on est en

droit de se poser est la suivante : les Congolais ont-ils intérêt à se faire peur ?

À en croire certains témoignages, ou quelques documents abandonnés sur le trottoir, voire circulant sous le manteau à Brazzaville, les dirigeants politiques de tous bords ont désormais tous leurs regards tournés vers 2016. Au point, pour certains d'entre eux, de tenir pour occupation négligeable le processus d'organisation des élections locales dont le recensement est en cours ; élections qui, soit dit en passant, procureront aux formations impliquées de solides assises locales susceptibles de peser sur le cours des futures consultations et peut-être même des futurs débats.

Ces mêmes témoignages rapportent que certaines officines évoquent 2016 comme un tournant durant lequel, alors qu'ils sont confrontés à de nombreux problèmes existentiels, alors qu'ils doivent construire l'unité de leur pays et en assurer le développement par le travail, les Congolais devront à nouveau se recroqueviller dans leurs bouts de villages, s'identifier d'après leurs lieux de provenance, réapprendre à vivre cloîtrés dans leurs ethnies. La chance, ici, réside dans le fait que même s'ils sont nombreux à le ruminer fortement dans leurs états-majors et en donnent souvent la mesure quand ils arrivent aux affaires, aucun homme politique congolais n'a jamais pris le courage d'exposer publiquement cette démarche de recourir systématiquement à l'eth-

nie en guise de projet de société.

Autant donc ne pas envisager l'alternance au sommet de l'État en ciblant nos « pauvres » ethnies, composantes sociétales sacrées, sources intarissables de notre culture, vecteurs de partage par excellence de celle-ci. Au demeurant, cela est rappelé plus haut, 2016 est une échéance à venir pour laquelle, tout compte fait, le temps à parcourir pour y arriver reste long. Il serait contre-productif de ne pas en faire un moment de bonheur pour tout le monde, dans l'intérêt bien compris du Congo et de ses habitants.

Il coûterait trop d'énergie d'entamer dès aujourd'hui une grève de la faim et de se priver de sommeil le temps qui vient.

Gankama N'Siah

CARNAVAL DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE 2013

PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL CONGOLAIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'intégration culturelle internationale entre le Congo et la Colombie, nous vous invitons à participer au cycle de Conférences qui se tiendra à l'Auditorium du Ministère des Affaires Étrangères du Mercredi 09 au Vendredi 11 octobre 2013 à partir de 9h 30mn avec la participation des Conférenciers Colombiens : Dr. Manuel Rodriguez Becerra Ex-Ministre de l'environnement, et Dr. Martha Luz Machado Sociologue qui se joindront aux éminents conférenciers Congolais.

THÈME :
LA CULTURE COMME 4^{ème} PILIER DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Dr. Manuel Rodriguez Becerra
Ex-Ministre de l'environnement



Sociologue: Dr Martha LUZ MACHADO

Appui Institutionnel

Madame Antoinette SASSOU NGUESSO Première Dame de la République du Congo et marraine de cette activité culturelle.
Remerciements élogieux / Ministère des Affaires Étrangères.



1^{ère} Fois au Congo CARNAVAL DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE

EVENEMENT CULTUREL

Patrimoine Oral et Intangible de l'Humanité Déclaré par l'UNESCO

PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL CONGOLAIS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Nous vous invitons à venir nombreux découvrir le spectacle que vous offre le Carnaval DE BARRANQUILLA DE COLOMBIE déclaré par l'UNESCO Patrimoine Oral et Intangible de l'Humanité dans l'Amérique Latine. Dans le but de soutenir l'Institution EPHATA (les Petits Sourds Muets du Congo). Avec la participation des BANTOUS DE LA CAPITALE, KEBEN et son Groupe, LE BALLET DES ENFANTS D'EPHATA.

Venez nombreux acheter votre Ticket au Palais des Congrès !

Appui Institutionnel

Madame Antoinette SASSOU NGUESSO Première Dame de la République du Congo et marraine de cette activité culturelle.
Remerciements élogieux / Ministère des Affaires Étrangères.



LEBENBAY

Immigration USA.
Loterie plus de 50 000 visas disponibles grâce au diversity visa (DU).
Tél : 05 588 69 76/ 01 044 87 04

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

A.G.C.S.A

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM **HAKUNA MATATA!**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Une Organisation Internationale recherche des villas ou Duplex à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez.

Lesdites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

- De l'espace pour générateur et pour un véhicule
- De l'espace pour une guérite de sécurité
- Une cour très grande
- Un parking auto interne et externe
- Une bache à eau
- Un mur de clôture de 3 m de hauteur
- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres au rez-de-chaussée).
- Une salle à manger très vaste
- Un grand salon
- Une cuisine vaste et moderne

Pour les plus amples renseignements, veuillez contacter :
L'Agent en Charge du Service Logement au numéro : 05563 33 10 / 05563 33 19

POINTE-NOIRE

Les retraités de la SNE soucieux du sort de l'entreprise

Réunis au sein d'une mutuelle, les retraités de la SNE ont, au cours de l'assemblée générale organisée le 4 octobre à leur siège du KM4, appelé à la solidarité entre les anciens agents et à une réelle prise de conscience professionnelle par la nouvelle génération de travailleurs.

Créée le 16 avril 2013 dans le département de Pointe-Noire, la mutuelle a entre autres objectifs l'entraide, la solidarité et l'assistance sociale mutuelle des anciens agents de la SNE vivant dans le département de Pointe-Noire, faire savoir de temps en temps auprès de l'actuelle hiérarchie départementale les difficultés sociales que vivent les retraités de la SNE et d'être attentifs aux problèmes que connaissent les collaborateurs de l'entreprise, qui, même retraités, restent liés à celle-ci pour diverses raisons.

Jean Louyindoula, président-coordonnateur de la mutuelle, a tout d'abord regretté ce qui est arrivé à la SNE au centre-ville de Brazzaville et a appelé les agents de la société, actifs ou retraités, à être vigilants et à se lever comme un seul homme pour barrer la route aux saboteurs. Il a ensuite rappelé les raisons qui avaient amené à la création de la mutuelle. Puis l'orateur s'est indigné des problèmes que vit la société, tant au niveau national qu'au niveau départemental, regrettant ce qui s'est passé à Pointe-Noire à l'agence de la SNE du quatrième arrondissement Loandjili où des ordinateurs ont été volés après que les gardiens avaient été ligotés et battus par les assaillants.

Pour sa part, Rigobert Banga, en sa qualité de premier vice-président a appelé à une adhésion massive à la mutuelle des retraités de la SNE vivant à Pointe-Noire. C'est dans l'union et la solidarité que les problèmes peuvent trouver des solutions.

Le deuxième-vice président, Jean-Dieudonné Biziki, a condamné avec force le piratage des installations de la SNE car ce phénomène constitue un frein pour la bonne marche de la structure qui les a fait vivre et continue de faire vivre ceux qui les ont remplacés aujourd'hui. Et dans leurs actions à mener, ils souhaitent avoir un dialogue permanent avec la hiérarchie départementale pour parler de certains problèmes de la SNE.

Notons que la mutuelle qui voit le jour est composée d'un bureau exécutif de neuf membres dirigé par Jean Louyindoula, secondé par Rigobert Banga et Jean-Dieudonné Biziki, respectivement premier vice-président chargé de l'organisation et de la mobilisation, deuxième vice-président chargé des affaires administratives et des contentieux.

Faustin Akono

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le ministre envisage une réforme des programmes

À la faveur de la rentrée scolaire, le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Serge Blaise Zoniaba, a entrepris une ronde des différentes structures placées sous sa tutelle.

L'annonce faite le 4 octobre à Boko, dans le département du Pool, prévoit

avons commencé à équiper, réhabiliter et construire de nouvelles infrastructures. Nous devons apprendre à nos enfants à protéger le patrimoine scolaire. Il nous faut encore améliorer un certain nombre de conditions d'accueil, car le problème des tables bancs se pose, mais les solutions sont imminentes », a souligné le ministre

lors des échanges avec les enseignants et le personnel administratif.

L'équipement des écoles en tables bancs représente une dépense très coûteuse pour l'État. Irrité à ce sujet, le ministre a indiqué aux enseignants : « Les mêmes dépenses sont effectuées d'année en année : cela indique que le patrimoine n'est pas préservé. La responsabilité du chef de l'établissement et des enseignants doit être engagée. »

Au centre des métiers agricoles et au collège d'enseignement technique de la sous-préfecture de Boko, la dernière dotation en tables bancs remonte à dix ans. Le ministre a promis l'équipement en matériel de l'atelier de menuiserie.

Le ministre constate une faible présence d'élèves dans les classes

Objectif premier de cette descente :

faire le point de la rentrée scolaire dans le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel. Le constat est le même partout : un faible nombre d'élèves dans les salles de classe. À Brazzaville tout comme dans le département du Pool, très peu d'élèves ont repris le chemin de l'école. En revanche, la présence des enseignants a été globalement élevée, même si, dans certains établissements, ils prennent leur service avec beaucoup de retard.

Dans les circonscriptions de Kinkala et de Boko, le nombre d'élèves a été très faible. À l'école paramédicale de Kinkala, par exemple, huit élèves seulement se sont présentés sur un effectif attendu de plus de deux cents. Cette absence s'explique par le fait que la rentrée scolaire a coïncidé avec la récolte des chenilles dont s'occupent les jeunes, et l'attente des résultats des examens.

« Les enseignants ont tous répondu à l'appel du gouvernement et, de ce point de vue, nous sommes très satisfaits. Par contre, les élèves hésitent encore à venir, mais comme l'ont indiqués les enseignants, dès la semaine prochaine, ils seront bel et bien présents dans les salles de classe », a assuré Serge Blaise Zoniaba, qui a souhaité que soient multipliés les appels au retour en classe et que la fréquentation scolaire revienne à son taux normal. Le ministre a également visité le chantier du lycée technique de Kinkala.

Fortuné Ibara



Le ministre Serge Blaise Zoniaba visitant une école dans le Pool

le remodelage des filières, la formation des formateurs et l'équipement des ateliers préparant aux métiers industriels. « Il va falloir que nos programmes soient arrivés aux standards internationaux. Pour les enseignements de spécialité, il faut qu'on recycle les enseignants. Nous avons déjà commencé avec les filières électroniques », a indiqué Serge Blaise Zoniaba.

« L'école est l'affaire de tous et non du gouvernement seulement. Nous

ROYAUME TEKE
CONSEIL ROYAL
COUR ROYALE
CABINET
N° /RT-CR-CR-CAB
Tél : 06 880 10 35 / 06 651 92 20



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

DECISION ROYALE
N° 038 /RT du 03 Octobre 2013
Sa Majesté Le Roi

- Vu les dispositions relatives aux us et coutumes du divin téké Nkwembali ;
- Vu la composition du Conseil royal et de la Cour ;
- Vu les attributions de la Vassale Ngantsibi Reine du Sanctuaire Ngalfourou ;
- Vu la suprématie du sanctuaire Nkwembali de Ngalfourou sur tous les autres sanctuaires du royaume ;


DECIDE :

Article 1^{er} : Le Sieur Rodez Claver OMPOU alias O.P.U. frère cadet du Vassal MOUIDZOU du sanctuaire MOUYOU de Nsah est exclu de toute participation aux activités du conseil et de la cour du royaume pour les fautes suivantes :

- sabotage du voyage du Roi à Djambala en août 2013 ;
- Diffusion de tracts au nom de la Cour Royale dans les journaux de la place ;
- Manque de courtoisie envers le Roi, la Reine et le sanctuaire Nkwembali.

Article 2^e : Les autorités politico-administratives, les responsables des organes de presse, la famille du sanctuaire Mouyou et les autres sensibilités sont tenus d'opposer une fin de non recevoir à l'intrusion de l'intéressé.

Article 3 : La présente décision qui sera publiée partout où besoin sera prend effet à compter d'aujourd'hui.

Pour le Roi
Par Délégation,

La Reine Ngalfourou

ROYAUME TEKE
CONSEIL ROYAL
COUR ROYALE
CABINET
N° 101/RT-CR-CR-CAB
Tél : 06 880 10 35 / 06 651 92 20



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

COMMUNIQUE ROYAL

En date du Dimanche Oukwé 29 septembre 2013 a eu lieu à M'Bé au sanctuaire LIBVI une session de la famille Iino sous la conduite de Norbert MBINO-MBINO, gardien du sanctuaire.

La dite session a abouti à la désignation du Notable Léo-Ferré NTSIDZINI au titre de Premier Vassal Ngalfino, en remplacement de Feu Phiiippe NIARI décédé le 16 juillet 2013.

L'intéressé a été présenté au Roi et à la Cour qui ont ratifié le choix ainsi opéré.

La cérémonie d'investiture et du port des attributs aura lieu à une date ultérieure.

Fait à Mbé, le 02 Octobre 2013
Le Porte-parole de la Cour Royale,

Prince Louis NSALOU



TerraTech
Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDÈRE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
- REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL: INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur




296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !
Economiques et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore grâce aux

WARID
Passer à l'action

www.warid.cg | 00242 22 281 53 89 | 00242 22 281 40 67





BUROTOP IRIS GOLD PARTNER www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA *HT



Offre valable jusqu'au 30 Octobre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

FELICITATIONS

aux **6 premiers gagnants d'Africamillions en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en RDC** qui se partagent le **Méga Jackpot de 210 millions FCFA**.
Ainsi qu'aux nombreux gagnants du **Congo** aux rangs inférieurs



Nouveau Jackpot
200 000 000
FCFA



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA

HUMEUR

Quand certains responsables départementaux n'associent pas la presse à leurs activités

Oui, la télévision montre. Oui, la radio annonce. Mais la presse écrite explique avec tous les détails possibles. Elle est l'histoire présente et écrite qui renforce tel ou tel fait social, événement ou circonstance historique vécue. Alors, vous responsables de certains départements et districts du pays, pourquoi refusez-vous d'associer la presse écrite à vos activités d'intérêt local, national ou international ?

Parce que, semble-t-il, certains d'entre vous préfèrent ce qu'ils appellent la presse « chaude ». Alors qu'est-ce que la presse chaude et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Un hebdomadaire ou un quotidien qui relate l'actualité locale, nationale ou internationale n'est-il pas presse chaude ? Encore que cette presse enrichit les archives de façon incontestable. Cet agissement conduit à ces deux questions : sont-ce les attachés de presse ou les conseillers en communication de ces responsables qui font mal leur travail ? Ou encore sont-ce les responsables eux-mêmes qui privilégient souvent la presse dite « chaude » pour être vus à la télévision et être écoutés à la radio ?

Messieurs les organisateurs d'activités, toutes les presses se valent, et l'important est le traitement objectif de l'information par le journaliste reporter. Oui certainement, des journalistes de telle ou telle presse peuvent manquer à cette exigence déontologique, mais si l'article rend mal compte, cette erreur le suivra toujours et restera collée à sa peau. Mais cela ne signifie pas qu'il faille coûte que coûte rejeter la presse écrite. Oui, les journalistes ont toujours cette possibilité inhérente au métier de pouvoir se jeter dans les investigations en allant d'une source à l'autre pour recueillir certains faits et éléments, même si l'activité a déjà eu lieu. Mais il est souhaitable que le journaliste reporter vive lui-même l'activité, car lors de celle-ci, il pourrait voir surgir un angle d'attaque de l'événement que d'autres n'avaient pas vu. Responsables préfectoraux et sous-préfectoraux, prenez donc en compte la presse écrite afin que les journalistes eux-mêmes vivent les faits avec leur regard de journaliste.

La chose la plus curieuse est que ces responsables réfractaires à la presse écrite sont les premiers à se plaindre que les activités qu'ils patronnent ne sont jamais relayées par la presse écrite. Le journaliste, malgré son flair, ne peut pas tout savoir sans être informé des cérémonies officielles et non officielles dans les coins et recoins des grandes villes comme Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Impfondo, Ouessou, Owando et même dans certaines autres localités situées à quelques kilomètres de ces « villes-miroirs ». « Non, le journal X et la radio Y ne sont pas invités à couvrir cette cérémonie », disent le plus souvent ces prétendus attachés et conseillers en communication. Alors qu'un dialogue constructif devrait se passer entre ces attachés et les journalistes, car qu'on le veuille ou non, l'attaché de presse a, entre autres rôles, celui de vendre l'image du chef à travers les activités qui devraient être médiatisées.

La perfection journalistique étant une quête permanente, il est malsain de penser que tel journaliste a mal traité telle information et continuera de traiter de la même manière d'autres actualités en perspective. Le chevalier de la plume a l'obligation d'amender ses notes à travers des séminaires de formation et autres. Que dire du droit de réponse ? Ces responsables qui ferment leurs portes à la presse sont des spécialistes du droit de réponse lorsqu'ils sont « fauchés » quelque part. Or ce fauchage, assorti d'autres sources d'information, n'est que le résultat de leur rejet de la presse en général.

Responsables, à quelque niveau que ce soit, associez à vos activités toute la presse, car des cérémonies d'intérêts local, national et international qui ne sont pas médiatisées sont comparables à un tir qui n'atteint pas les buts de l'équipe adverse, qui reste sans écho.

Faustin Akono

UNESCO

Irina Bokova décroche un second mandat

Le choix de la Bulgare Irina Bokova a été fait le 4 octobre lors de la 192^e session du conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Irina Bokova a affronté deux candidats : l'ambassadeur de Djibouti en France, Rachad Farah, 63 ans (qui a eu le soutien de l'Union africaine et de la Ligue arabe), et l'universitaire franco-libanais Joseph Maïla, 64 ans.

À l'issue du premier tour de scrutin, la présidente du conseil exécutif de l'Unesco, Alissandra Cummins, a annoncé : « Ayant obtenu une majorité des votes exprimés, Irina Bokova a été proposée

pour un deuxième mandat comme directrice générale de l'Unesco. J'adresse toutes mes félicitations à Irina Bokova et j'exprime toute ma reconnaissance aux autres candidats. » Cette proposition du conseil exécutif de l'Unesco sera soumise le 12 novembre à l'approbation de la conférence générale de l'Unesco qui rassemble les représentants des 195 membres de l'organisation.

Irina Bokova est née à Sofia, en Bulgarie, en 1952. Elle a grandi au sein de la nomenclatura communiste bulgare (son père dirigeait le principal journal du régime). Elle a étudié à Moscou, puis aux États-

Unis avant d'entrer en politique et de militer pour l'adhésion de son pays à l'UE et à l'Otan. Elle a été ambassadrice de Bulgarie en France et déléguée permanente auprès de l'Unesco. Diplomate de carrière et membre du Parlement de la République de Bulgarie, elle a également été vice-ministre des Affaires étrangères et ministre des Affaires étrangères de Bulgarie. Éluë directrice générale de l'Unesco en octobre 2009, elle est la première femme à occuper ce poste. Hormis un Mexicain, un Sénégalais et un Japonais, l'Unesco a été dirigée par deux Américains et cinq Européens.

Yvette-Reine Nzaba

MORT DU GÉNÉRAL GIAP

Le héros vietnamien a aussi vaincu le siècle

Né dans le petit village d'An Xà, le 25 août 1911, le général Võ Nguyên Giáp est mort le 4 octobre à Hanoï, la capitale vietnamienne. Son pays lui a rendu l'hommage dû à son rang, ses compatriotes ont salué le héros de l'indépendance nationale, le monde entier a évoqué la mémoire d'un stratège accompli.

À 102 ans, l'homme qui est entré dans l'histoire comme le vainqueur de la bataille de Diên Biên Phủ, en 1954, contre les Français, puis celle de Hanoï, contre les Américains, en 1975, aura vécu un peu plus d'un siècle. Autant de couronnements donc pour cet artisan de la libération puis de la réunification du Vietnam, engagé très tôt en faveur de l'indépendance de son pays. Giáp n'a pourtant pas été que le général d'armée bardé de distinctions. Sur ce plan d'ailleurs, n'ayant fréquenté aucune académie mili-



Le général Võ Nguyên Giáp

taire, il se définissait volontiers comme un autodidacte. Avant qu'il ne se révèle au monde, le futur chef de l'Armée populaire du Vietnam pendant la guerre d'Indochine, puis ministre de la Défense au moment de la guerre du Nord-Vietnam a fait des études d'histoire, de droit et d'économie. Il a été professeur d'histoire pendant quelques années. Quant à son engagement mi-

litant, il a l'expérience à l'âge de 19 ans lorsqu'il adhère au parti communiste. Mais, c'est bien quand il a 14 ans, notent ses biographes, qu'il se préoccupe de la présence française dans son pays. Il a connu la prison et y a perdu pour toujours la trace des amis et particulièrement de la femme qu'il avait rencontrée dans cette circonstance et avec qui il eut une fille.

Giáp était un fidèle du président Hồ Chi Minh, auprès de qui il s'est battu pour l'unité du Vietnam, bien que ce dernier soit mort plus tôt, en septembre 1969. Malgré son âge avancé, Giáp suivait avec intérêt l'évolution du monde. Ce monde qui l'a hébergé un siècle durant et qui en a fait une icône pour son pays, un stratège militaire dont l'histoire n'oubliera pas les faits d'armes.

Gankama N'Siah

SANTÉ

Le secteur pharmaceutique africain à la recherche de financements

Organisé par la Banque africaine de développement (BAD) et le journal Africa Health, le premier sommet pharmaceutique public-privé d'Afrique s'est tenu à Hammamet, en Tunisie, en présence des experts du secteur.

Cette plate-forme a réuni décideurs politiques, industriels, experts et bailleurs de fonds pour définir les meilleures stratégies de développement du secteur pharmaceutique et faire le point sur les partenariats public-privé, qui apparaissent aujourd'hui comme un mode de financement nécessaire pour améliorer la santé de la population africaine et développer cette industrie.

Abdellatif Mekki, le ministre tunisien de la Santé, a exprimé son soutien à ces partenariats, qui « permettraient d'améliorer la sécurité sanitaire, l'accessibilité aux médicaments ainsi que l'harmonisation des législations en Afrique ». À travers ce premier sommet, la BAD se révèle comme un acteur clé de ce dialogue public-privé pour renforcer la collaboration et dé-

velopper des synergies entre les acteurs du secteur. L'économiste en chef de la BAD, Mthuli Ncube, a souligné l'intérêt politique actuel pour le développement du secteur pharmaceutique en Afrique. « Bien que le marché africain ne représente que 2% du marché global, sa croissance reste la plus importante dans le monde. Les opportunités sont notables, compte tenu de la dynamique démographique et de la croissance du pouvoir d'achat. Par ailleurs, le continent représente une part importante des maladies infectieuses dans le monde », a-t-il expliqué.

« Face à la crise financière et à l'investissement requis pour développer cette industrie et la rendre plus compétitive, il est nécessaire de relever un certain nombre de défis », a estimé le chef de la division Santé de la BAD, Feng Zhao. Selon lui, de nouveaux modèles d'affaires et de partenariats sont à penser pour mieux répondre aux spécificités du continent. Plusieurs initiatives ont été entreprises dans ce sens pour développer le potentiel du

secteur, a-t-il indiqué.

La BAD a lancé un programme ambitieux basé sur une stratégie institutionnelle à l'horizon 2022. Elle a défini ses priorités pour l'industrie pharmaceutique en soutenant le développement du secteur privé et l'intégration économique régionale, ainsi que les investissements et les compétences technologiques : trois axes majeurs qui visent à placer l'Afrique comme un acteur clé face aux enjeux globaux. Compte tenu des spécificités du secteur pharmaceutique africain, la révolution technologique et l'innovation peuvent servir à l'accélération de la croissance inclusive et à la création d'emplois.

De nombreuses initiatives ont déjà été lancées par la BAD pour encourager les secteurs public-privé, les ONG et les instituts de recherche en Afrique à développer des solutions innovantes en matière de santé. Ainsi, dix lauréats du prix E-health BAD ont présenté leurs innovations devant le panel d'experts.

Noël Ndong



Connecte-toi à MTN 3G+ et découvre sa vitesse !

- Surfez encore plus rapidement.
- Découvrez plus de multimédia en Haute Définition.
- Téléchargez vos jeux et applications en grande vitesse.

Pour plus de renseignements visitez notre site www.mtncongo.net ou rejoignez-nous sur :



www.facebook.com/MTNCONGO



@mtn 123



www.youtube.com/user/MTNFanClub



www.linkedin.com/company/mtn-congo



Ce Nouveau Monde, il est pour toi.

PAIX

L'Appel de Fès veut reconstituer les conditions du mieux-vivre ensemble

Les participants à la Conférence internationale pour le dialogue des cultures et des religions, qui s'est achevée le 2 octobre au Maroc, ont décidé de lancer l'Appel dit de Fès.

Le document rappelle le contexte de cette réunion internationale organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO), sous le haut patronage du Roi Mohamed VI et avec l'appui du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc et de l'Association Fès-Saïss pour le développement culturel, économique et social. Le texte salue en préambule le pays organisateur, le Maroc, qui déploie depuis des décennies des efforts aux niveaux régional et international en faveur du rapprochement des civilisations et de toutes les formes de dialogue surtout religieux. Un besoin urgent de nouvelles formes d'interaction et d'entente entre les civilisations est réclamé par cet Appel qui dénonce au passage « notre époque soumise à la mondialisation des échanges, la multiplication des réseaux virtuels, les migrations et la circulation des personnes ». L'Appel de Fès appelle les États et gouvernements, membres de l'OIF et de l'Isesco, ainsi que la communauté internationale, à poursuivre et renforcer leurs actions « en faveur d'un dialogue effectif des civilisations, des cultures et des religions en vue de l'établissement d'une culture de paix au sein des nations et entre celles-ci ».

Les participants à la conférence, dont les différents travaux et réflexions alimentent les arguments de cet Appel, ont souhaité que « les actions éducatives à tous les niveaux de l'enseignement national soient des outils privilégiés du dialogue des civilisations culturelles et religieuses ». Ils déplorent toutefois : « Malgré les initiatives de rapprochement, de dialogue, de réconciliation ou d'accommodement, les affrontements ou les conflits idéologiques, les ingérences et les agressions, la violence intercommunautaire et parfois même intracommunautaire, la discrimination effectuée sur des fondements ethniques ou religieux, le terrorisme, associé quelquefois au crime international organisé, les replis communautaristes et la montée de la xénophobie ont marqué l'évolution de cette dernière décennie. »

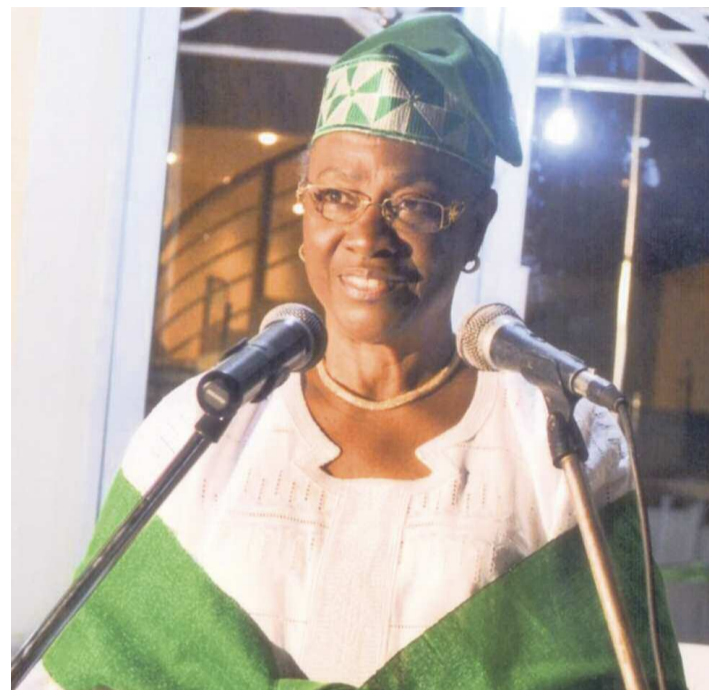
Yvette Reine Nzaba

CONGO-NIGERIA

Des relations bilatérales jugées satisfaisantes

À l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, l'ambassadeur du Nigeria au Congo, Princess Victoria J. B. Onipede, a organisé le 1^{er} octobre une réception à Brazzaville, au cours de laquelle elle a rappelé la fructueuse coopération que les deux pays entretiennent depuis toujours.

La cérémonie s'est déroulée en présence de quelques membres du gouvernement représenté par la ministre du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Munari, des représentants du corps diplomatique accrédités au Congo, de la communauté nigériane et de nombreux invités. L'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérale du Nigeria s'est tout d'abord réjouie de l'excellence des relations qu'entretiennent les deux pays grâce à une bonne coopération et une amitié solide. « Les relations entre la République du Congo et le Nigeria n'ont cessé de connaître d'énormes progrès au fil des années. En témoignent la première réunion de coopération économique bilatérale tenue à Abuja en 2001, de même que celle qui a eu lieu à Brazzaville en 2007. Cependant, il convient de noter que durant ces deux réunions, certains accords bilatéraux ont été signés et d'autres sont en cours de signature en vue d'améliorer les relations existantes », a souligné Mme Onipede. « Depuis mon arrivée à Brazza-



Princess Victoria J. B. Onipede

ville, j'ai eu le privilège de transmettre deux projets d'accord sur la coopération militaire au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération. Le gouvernement nigérian attend avec impatience la réaction des autorités compétentes afin de les ratifier », a-t-elle ajouté.

L'installation de commerçants et hommes d'affaires nigériens à Brazzaville et à Pointe-Noire, ainsi que la grâce accordée à trois ressortissants nigériens par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, à la veille de la célébration de l'indépendance du pays n'est pas passée sous silence. « Le gouvernement et le peuple du Nigeria vous sont très reconnaissants de votre geste empreint de géné-

rosité. Cela prouve que nos deux pays ont approfondi leurs relations bilatérales. »

L'ambassadrice du Nigeria a tenu à féliciter le gouvernement congolais d'avoir « adopté le programme de la municipalisation accélérée, favorisant le développement du pays et rapprochant ainsi le gouvernement du peuple, principal bénéficiaire des dividendes de la démocratie ». Elle a en outre évoqué la prochaine tenue de la session de la commission mixte Congo-Nigeria, promettant de faire tout ce qui est en son pou-

voir pour que la réunion se tienne à Abuja afin de ratifier tous les accords.

S'agissant des fruits de la démocratie dans son pays, la diplomate nigériane a indiqué qu'ils commençaient à se faire voir, « malgré nos défis sécuritaires que l'actuelle administration du Dr Goodluck Jonathan a totalement sous contrôle, et la guerre est gagnée ». Elle n'a pas manqué de rappeler le programme de société de son pays, dénommé Transformation Agenda. Ce programme, a-t-elle dit, est axé sur trois domaines clés, à savoir la croissance forte, inclusive et non-inflationniste ; la création d'emplois et la réduction de la pauvreté ; et la promotion des valeurs de citoyenneté.

Y.-R.Nz.



Prix légers
by **AIRFRANCE**

BEIRUT 350 000 F CFA HT
à partir de A/R

NICE 370 000 F CFA HT
à partir de A/R

www.airfrance.cg

AIRFRANCE KLM

Tarifs au départ de Brazzaville, hors taxes et hors frais de service, disponibles jusqu'au 15/11/2013, soumis à conditions et modifiables sans préavis.
Envoyez vous pour un séjour de 7 jours à 1 mois jusqu'au 15/12/2013. Renseignez vous auprès d'Air France au 22 281 27 19 ou de votre agence de voyages.



Recherche pour son client, leader de la distribution des véhicules, industriels (VI), légers (VL) et du pneumatique, ses commerciaux

Basés à Pointe Noire et à Brazzaville, Sous la responsabilité du Directeur commercial du domaine, votre mission en tant que :

« Commercial Véhicules Légers » sera d'assurer :

- La prospection et le développement de la clientèle
- L'animation de la vente et du suivi du parc VL des clients de la zone économique de Pointe Noire / de Brazzaville
- La satisfaction client :
 - identification du besoin
 - conseil d'achat
 - Prise de commande
 - Paiement et suivi facturation
 - Livraison
- Le reporting régulier auprès de votre direction pour renseigner votre activité

De Formation commerciale (ou technique), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la vente de produits/biens de consommation et/ou services. Votre permis B vous permet d'être autonome et de vous déplacer pour votre travail, afin de rencontrer vos clients.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise dans le domaine automobile, sans forcément être un expert, et vous pratiquez la bureautique sans souci (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et aller à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, pour les informer et les convaincre.

La pratique de l'Anglais, du Portugais et/ou chinois serait un atout indéniable dans votre dossier
Réf : CEVL/2013-10 / KACC

« Commercial Véhicules Industriels » sera de :

- La prospection et le développement de la clientèle VI/PL
- L'animation de la vente et du suivi du parc VI /PL des clients de la zone économique de Pointe Noire / de Brazzaville
- Le lien technico-commercial avec le configurateur VI/PL pour la préparation et la mise en œuvre technique des offres commerciales
- Le reporting régulier auprès de votre direction pour renseigner votre activité

De Formation initiale technique (ou en action commerciale), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion d'une flotte et/ou d'un parc de véhicules.

Riche de vos connaissances mécaniques, votre permis B vous permet d'être autonome et de vous déplacer pour votre travail, afin de rencontrer vos clients.

Vous veillez à les conseiller efficacement et cherchez à en convaincre de nouveaux. Comment ? En étant réactif pour répondre à leurs besoins tout en mettant en avant les avantages techniques des produits du groupe.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise pour évoquer la mécanique, et vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et allez à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, (en charge des parcs et flottes de VI), pour les informer et les convaincre.

Le Permis PL (C) serait un +
La pratique de l'Anglais et du Portugais serait un atout indéniable dans votre dossier
Réf : CEVI/2013-10 / KACC

« Commercial Équipement Pneumatique » sera de :

- Devenir le partenaire privilégié du client, pour tout son approvisionnement pneumatique
- Assurer l'animation de la vente et du suivi du parc pneus des clients de la zone économique de Pointe Noire
- Rendre compte de son activité en utilisant les outils de reporting de l'entreprise

Vous serez donc le conseiller du responsable de parc/flotte du client, et votre démarche de veille pro active, vous permettra de lui proposer des solutions, avant même que son besoin s'exprime dans l'urgence.

De Formation initiale technique (ou en action commerciale), vous être titulaire d'un Bac +2/3, ou vous détenez un bac avec une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion d'une flotte et/ou d'un parc de véhicules.

Riche d'une expérience dans une société de transport, de ventes de VI, ou de suivi de flotte véhicule, vous pratiquez la bureautique sans souci, (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client, attentif à la satisfaction de ses attentes, vous trouvez ce qui correspond à son besoin en recherchant dans toute la gamme des produits pneumatique du groupe, mais aussi en anticipant sa demande, par des visites technico-commerciales régulières et un suivi de sa flotte.

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise pour évoquer la mécanique, et vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office). Soucieux de l'intérêt du client et attentif à la satisfaction de ses attentes, vous aimez le terrain et savez aller à la rencontre des donneurs d'ordre de la place, en charge des parcs et flottes de VI, pour les informer et les convaincre.

Le Permis PL (C) serait un +
La pratique de l'Anglais et du Portugais serait un atout indéniable dans votre dossier
Réf : CEPN/2013-10/ KACC

Votre curiosité pour les produits, métiers et projets des clients, mais aussi de notre enseigne, démontrera votre intérêt au poste et votre envie de vous impliquer dans le groupe.

Vous vous reconnaissez dans ce profil ? Contactez nous, uniquement par mail, en précisant la référence du poste recherché, à l'adresse suivante kacc.carriere@yattoo.com, avant le 18 octobre 2013. Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation (+ copie du dernier diplôme en pdf).

NB : les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail seront automatiquement écartées du processus



APPEL A CANDIDATURES

L'Association Engagement pour le Développement Durable et l'Environnement (EDDEN), spécialisée dans le développement de cultures maraîchères et vivrières par l'irrigation gravitaire goutte à goutte, en partenariat avec l'Association humanitaire et de solidarité internationale, LAMUKA de droit français, met en œuvre un projet de formation professionnelle sur la gestion de l'exploitation agricole, l'appui à la très petite entreprise et le renforcement à l'organisation et la création de coopératives agricoles.

Ce projet est ouvert aux jeunes congolais diplômés des écoles d'agronomie, âgés de 18 à 27 ans. Justifiant d'une expérience sur l'agriculture durable
Le dossier de candidature devra comporter :

1 – Lettre de motivation ;

1 – CV ;

1 – Extrait d'acte de naissance.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées. Si vous souhaitez répondre à cette annonce, veuillez déposer votre candidature à notre bureau du Centre-ville situé dans la Rue Campel n° 15 à côté de l'hôtel Imongui, plateau centre-ville ou par mail : contact@lamuka.fr.

Notre paradis commence à notre porte !

NÉCROLOGIE

L'Espace culturel Kintuari rend hommage à Jacques Loubelo

Suite à ce voyage sans retour vers une destinée de silence, Jacques Loubelo ta semence pour le Congo dira ton amour.

Ce 25 septembre, date qui marque en noir la fin de tes jours sur terre, le monde culturel congolais est bouleversé. Jacques Loubelo, ta belle voix et la puissance de tes chansons ont réellement donné au Congo une orientation positive.

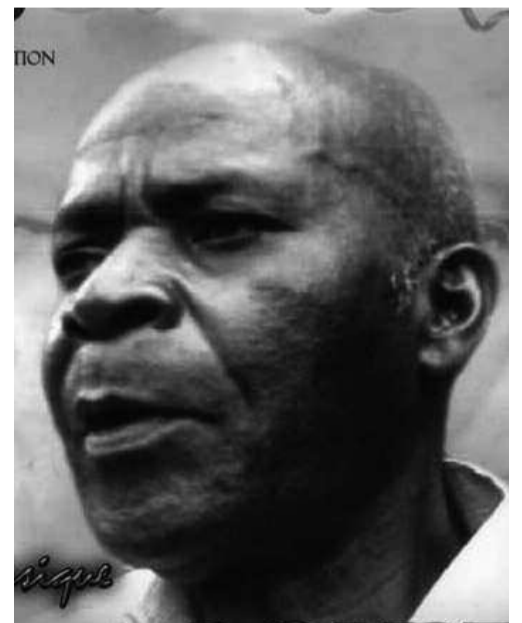
Patriote, chanteur engagé, tu as puisé dans ta terre et dans ton environnement les couleurs qui caractérisent la grande œuvre musicale que tu laisses en héritage au Congo.

Quand l'inspiration sera tarie, c'est dans ton cœur que les générations actuelles et futures iront s'abreuver.

Jacques Loubelo, les grandes œuvres n'ont pas de mesures devant ta mort l'expression de nos mots est très faible.

L'Espace culturel Kintuari rend un hommage mérité à l'ensemble de ton œuvre.

Que puisses-tu reposer en paix, que puissions-nous chanter le Congo.

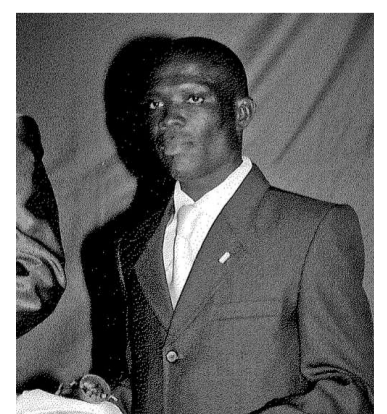


Hervé Brice Mampouya, journaliste aux *Dépêches de Brazzaville*, la famille Mouninguissa et cadets, le Club des lecteurs des journaux de la Grande Poste, informent les amis, parents et connaissances du décès inopiné d'Abel Massamba plus connu sous le nom d'Abel Mba, photographe reporter.

Décès survenu le mardi 1^{er} octobre à 3 heures du matin à l'hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire.

La veillée mortuaire a lieu au domicile familial sis quartier km 8 à 100 m de l'école primaire km 8 et à 50 m de l'Assemblée chrétienne le Tabernacle à Mpaka.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement





Brazzaville Cotonou

Vol direct à partir
de Pointe-Noire

A partir de

211 450 FCFA TTC
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

PRODUITS PÉTROLIERS

Le réseau informel de distribution, un mal nécessaire

Depuis trois ans, Luanda a interdit la sortie du carburant de son territoire national, et de plus en plus d'opérateurs actifs à la frontière angolaise ont reconnu être en difficultés.

Interrogé par la rédaction, un opérateur du réseau informel, Christian M., a déploré les répercussions de cette mesure sur leurs activités, particulièrement dans cette partie du territoire de la RDC. Ces stocks de produits pétroliers qui parviennent par ce circuit informel permettent de maintenir l'équilibre des prix dans certaines provinces fortement dépendantes, particulièrement celles qui sont enclavées et mal desservies par le circuit normal de distribution organisé par Sep-Congo.

Aussi ces opérateurs se butent-ils aujourd'hui au problème d'évacuation de ces produits pétro-

liers. « J'ai l'habitude de faire venir les produits depuis l'Angola. C'est tout un problème aujourd'hui. Depuis trois ans, le gouvernement angolais a interdit la sortie des produits. Aujourd'hui, ce sont les Angolais qui font les manœuvres à partir de leur propre pays pour amener ces produits à la frontière. Nous les prenons en charge à partir du Bas-Congo », a-t-il expliqué. Les points de contact se font à divers endroits : Moanda, Mahigi, Yema, etc. Les produits ainsi récupérés sont acheminés ensuite vers Kinshasa, avant leur évacuation pour l'intérieur du pays.

À cela, il faut évoquer aussi l'incidence négative de l'état des routes sur l'évacuation de ces produits. Autres difficultés et non des moindres, il y a l'image tout aussi négative portée générale-

ment sur le carburant provenant d'autres circuits que celui mis en place par Sep-Congo. Certains parmi les opérateurs cherchent vainement à faire taire toutes les critiques sur ce carburant. « Avant de nous acheter, les clients privilégient d'abord les produits de Sep-Congo. Or, il s'agit des mêmes produits, malgré leur provenance différente ». Dès que les produits arrivent à Kinshasa, il faut les faire évacuer très souvent par la voie fluviale qui paraît la mieux adaptée. « Le transport par bateau nous prend aussi beaucoup de temps ». Ces contraintes rendent plus difficile le travail de distribution des produits pétroliers par les opérateurs du circuit informel.

Réagissant au problème de sécurité posé par ces produits pétroliers circulant d'un pays à un au-



Un camion chargé de fûts de carburant (nationale n°1)

tre sans mesure de sécurité stricte, Sep-Congo a appelé le gouvernement à sévir pour empêcher une catastrophe de grande ampleur du fait de la légèreté

avec laquelle sont entreposés des fûts de carburant dans les quartiers populaires ou près des habitations.

Laurent Essolomwa

RDC

Le pays sur la voie de la finance inclusive

Le processus MAP (Making access to financial services possible : rendre possible l'accès aux services financiers) a été lancé le 4 octobre au salon Lubumbashi du Grand Hôtel Kinshasa par le ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi, en partenariat avec le Pnud.

Avec ce lancement, la RDC s'inscrit sur la voie de la finance inclusive. Grâce à cette initiative, les personnes habituellement exclues des circuits bancaires classiques, notamment les femmes et les jeunes, pourront recourir désormais à des services financiers variés, avec des institutions soumises à une réglementation adaptée et supervisée par la Banque centrale congolaise.

Ainsi, indique le directeur pays du Pnud, Adama Coulibaly, des femmes et des hommes, petits éleveurs, des agricultrices et agriculteurs familiaux, artisans et artisans et autres commerçants et commerçantes accèderont, de manière équitable, sur un même pied d'égalité, à une palette de services financiers sécurisés, protégés, adaptés à leurs besoins différenciés sans risquer de tomber dans le suren-

dette et le cercle vicieux de la précarité. « La finance inclusive est donc un levier pour encourager la création et la consolidation de micro-projets dans les zones rurales, et l'autonomisation des femmes », reconnaît Adama Coulibaly qui fait savoir que « le défi qui nous attend est très important. En déployant toutes les capacités de la finance inclusive dans ce pays, la RDC poursuivra son combat contre la pauvreté et pour l'accès équitable et égalitaire aux services de base. Les Congolais et Congolaises bénéficiaires seront ainsi des millions à participer à l'amélioration de leurs conditions de vie de façon durable et sûre ».

Après le lancement du processus MAP, la prochaine étape consiste à la définition par l'ensemble des partenaires d'une feuille de route pour concrétiser leur engagement dans la finance inclusive et mettre en place les mécanismes appropriés pour garantir la pérennité du mécanisme sans quoi, il sera impossible de créer la confiance et l'adhésion des clients et clientes.

Aline Nzuzi

CONCERTATIONS NATIONALES

Des mesures importantes attendues à l'issue des travaux

Le chef de l'État a clôturé solennellement le 5 octobre les assises convoquées depuis le 7 septembre dont il a réceptionné du présidium le Rapport général des travaux.



Vue de la salle de congrès à l'ouverture des travaux

Convoquées le 7 septembre dernier, les concertations nationales sont arrivées à leur terme après la remise solennelle au chef de l'État du rapport final des travaux contenant les recommandations émises par les participants. La cérémonie a eu lieu le 5 octobre dans la salle de congrès du Palais du peuple en présence des délégués des différentes composantes ayant participé aux travaux et des représentants du corps diplomatique. Tout en qualifiant d'historiques ces assises qui marquent un tournant décisif dans la vie de la Nation congolaise, Joseph Kabila, a dans son intervention, indiqué qu'elles sont censées « poser les bases d'une meilleure gouvernance institutionnelle » dans le pays. « Nous nous sommes ainsi montrés à la hauteur des enjeux présents et futurs, et avons démenti, de la plus belle manière, les pronostics et prédictions sceptiques des prophètes de malheur », a renchéri le chef de

l'État. Joseph Kabila a, par ailleurs, déclaré prendre en compte le message sur le plan politique des forces vives congolaises (classe politique et société civile confondue) qui ressort du rapport général des travaux. Ce message, a-t-il dit, est double et concerne, d'une part, le respect strict du cadre institutionnel qui régit le pays et, d'autre part, au besoin de ne pas sacrifier à l'impératif de pacification et du développement accéléré sur l'autel d'une orthodoxie démocratique qui veut que la majorité tienne la minorité éloignée de la gestion de la chose publique. « Soyez rassurés que votre message sera entendu », a indiqué Joseph Kabila. Sur la même lancée, il a promis de convoquer dans une brève échéance les deux chambres du Parlement (l'Assemblée nationale et le Sénat) réunies en congrès afin de rendre compte à la Nation des conclusions et recommandations issues des concertations nationales. À cette occasion, il annoncera les

différentes mesures que l'exécutif national aura à prendre en réponse aux recommandations contenues dans le rapport final des concertations nationales afin de « répondre aux préoccupations légitimes des délégués » et d'imprimer un nouvel élan à l'œuvre de la reconstruction nationale. Félicitant les délégués pour la qualité du travail abattu, Joseph Kabila entrevoit dans ces concertations « un motif légitime d'espoir ». Et le président Kabila de souligner : « Nous demeurons à jamais unis, motivés et déterminés et nous relèverons tous les défis ». Auparavant, le président de l'Assemblée nationale et co-président du présidium, Aubin Minaku, a fait une brève allocution pour circonscrire l'événement du jour. Pour sa part, le président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo, a présenté le rapport final des travaux avant de le remettre officiellement au chef de l'État.

Alain Diasso

FISC

Panique au centre des Impôts de Kinshasa

La descente du ministre près le Premier ministre en charge des Finances, Patrice Kitebi, dans l'après-midi du 4 octobre a provoqué la peur parmi les agents.

Selon les premières informations en notre possession, cette visite était inattendue. Autre fait assez troublant, l'agent national était accompagné du directeur général des Impôts et de son adjoint ainsi que de l'inspecteur coordonnateur. Preuve d'un vrai malaise. Si le motif d'une telle descente reste encore flou, au moment où nous mettions sous presse, par contre certaines indiscretions ont fait état d'une affaire de redressement d'un cabinet. Y a-t-il eu un problème ? Une question encore sans réponse. D'autres agents contactés ont

tenu à souligner le caractère insolite de cette venue dans un service de recettes, en dehors des heures réglementaires. Y a-t-il quelque chose de grave qui s'est passé au point de faire déplacer tout un ministre à 16 heures, ont-ils fait remarquer. D'où la panique qui s'est emparée de la plupart d'entre eux jusqu'en début de soirée, lorsque la rédaction a pu établir un premier contact. Autre élément rapporté à la rédaction, il n'y aurait pas eu d'arrestations ou de scènes de tension. Beaucoup espèrent quand même avoir plus de précision sur cet incident survenu en début de week-end, et qui a perturbé l'ordre public durant de longues minutes. Seul l'avenir nous le dira.

Laurent Essolomwa

COOPÉRATION

Du riz japonais à la base des préoccupations des opérateurs économiques

Le ministère du Plan est appelé à plus de responsabilité afin que ce produit de la coopération Japon-RDC soit vendu prioritairement aux opérateurs nationaux.

L'arrivée probable d'un bateau battant pavillon japonais au port de Matadi avec à son bord une cargaison de riz, don de l'État nippon, suscite des interrogations dans le chef des opérateurs économiques congolais. Ils craignent que ce fruit de la coopération entre le Japon et la RDC destiné à l'ensemble de la population ne profite finalement qu'à certains opérateurs étrangers comme cela a été le cas récemment pour le ciment.

Les opérateurs économiques congolais appellent le ministère du Plan à plus de responsabilité afin que le riz japonais soit vendu prioritairement aux nationaux sachant que les recettes des ventes de ce don contribueront à la réalisation des nombreux projets en RDC, notamment dans la réhabilitation des infrastructures scolaires et routières. De cette manière, la popula-

tion pourrait profiter doublement des retombées de la coopération congolo-nipponne, à travers les opérateurs économiques et les différents projets.

La crainte des opérateurs économiques congolais est justifiée par des habitudes qui auraient élu domicile au sein du ministère du Plan où certains agents et cadres ayant acquis des bons de paiement, au mépris des procédures en vigueur, les monnaient auprès des opérateurs économiques moyennant quelques commissions. Le commerce triangulaire qui en est la conséquence ne peut que favoriser la surenchère. Le silence de l'autorité compétente sur l'arrivée de ce riz ne fait que renforcer les inquiétudes des opérateurs congolais. Le premier Ministre, le ministre du Plan et l'ambassadeur du Japon en RDC sont appelés à s'investir davantage pour couper court à toute pratique tendant à saper les efforts fournis pour alléger tant soi peu la misère du peuple congolais.

Jeannot Kayuba

ENFANTS SOLDATS DANS LE M23

Des sanctions contre le Rwanda !

La décision pourrait déjà conduire à la fin de toute l'assistance américaine en termes de formation et d'entraînement militaire pour l'année budgétaire 2014.



Barack et Michelle Obama, encadrant Paul Kagame

Les États-Unis d'Amérique ont annoncé, le 3 octobre, des sanctions contre le Rwanda pour des cas de recrutement d'enfants-soldats dans les rangs de la rébellion du M23 dans l'est de la RDC. Mais la nouvelle secrétaire d'État adjointe pour l'Afrique, Linda Thomas-Greenfield, n'a pas donné des précisions sur la nature desdites sanctions. Cette personnalité citée par l'AFP a, entre autres, annoncé une loi votée aux USA sur la protection sur la protection des enfants. « Notre objectif est de travailler avec les pays cités pour s'assurer que toute implication dans des cas d'enfants soldats ou dans des recrutements d'enfants soldats cesse », a-t-elle expliqué. Pour Linda Thomas-Greenfield, en effet, « des pays, parmi lesquels le Rwanda, font l'objet de sanctions sous le régime de cette loi sur la protection des enfants soldats ». S'agissant de ces sanctions, un responsable du département d'État cité dans la presse a révélé que ces me-

sures consistaient notamment à « mettre fin à toute l'assistance en termes de formation et d'entraînement militaire pour l'année budgétaire 2014 ».

Pour beaucoup, cette prise de position claire de Washington envers Kigali marque une nouvelle ère. « Les alliés d'hier semblent s'être brouillés et cela peut changer les donnees », a souligné un analyste congolais. Selon lui, en effet, l'opinion attendait que les États-Unis pointent clairement et expressément du doigt le Rwanda, dans la situation qui prévaut dans l'est de la RDC depuis quelques années. Au moment où cela est fait, les Congolais pensent que le gouvernement de la RDC ne devra pas croiser les mains, en regardant agir les autres. Il devra, de son avis, se lancer dans une « diplomatie agissante », en vue de canaliser les visions sur les agissements du pays de Kagame sur ce qui se passe sur le territoire congolais.

L.D.

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

L'UE insiste sur les avancées enregistrées dans la gouvernance en RDC

Pour l'Union européenne (UE), l'objectif reste de définir et de conduire des programmes les mieux adaptés et les plus efficaces au bénéfice du pays et de sa population.

Réagissant au rapport de la cour des comptes de l'UE, au sujet de l'aide en faveur de la gouvernance en RDC, le commissaire européen au développement, Andris Piebalgs, a publié au courant de la semaine un communiqué par lequel il se félicite dudit rapport, tout en soulignant les avancées réalisées dans ce secteur.

Il a, en effet, dit avoir constaté avec satisfaction que la Cour a reconnu que le travail de la Commission s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de coopération pertinente, qui vise à répondre aux principaux besoins du pays. L'UE a notamment avoué que la

coopération au développement en RDC se déroule dans des conditions extrêmement difficiles. À l'en croire, ces difficultés devraient entrer en ligne de compte lors de l'évaluation des résultats. « La cour a admis les obstacles sérieux auxquels l'UE est confrontée dans ses efforts visant à améliorer la gouvernance dans le pays », a souligné le commissaire européen au développement.

Des effets positifs

Pour Andris Piebalgs, dans ce contexte des difficultés, la coopération de l'UE au développement a des effets positifs sur le secteur de la gouvernance en RDC. « En 2003, le pays ne disposait d'aucune administration en ordre de marche et que l'UE et ses partenaires ont dû en grande partie

redémarrer de zéro », a-t-il notamment expliqué.

La Commission, qui dit avoir pris bonne note des risques mis en lumière par la Cour, a, par contre noté que, dans son rapport, cette structure ne s'est concentrée que sur plusieurs projets qui n'en sont qu'à leurs balbutiements. « Il est prématuré, à ce stade, de tirer des conclusions sur leurs résultats », a-t-il fait savoir.

Pour illustrer l'impact positif de cette politique de coopération, le commissaire européen au développement a notamment mentionné la réforme de la police nationale congolaise, les avancées enregistrées dans les domaines de la justice, de la démocratie et de la gouvernance générale ainsi que l'apport de l'UE aux élections.

Lucien Dianzenza

6^E FIBDA

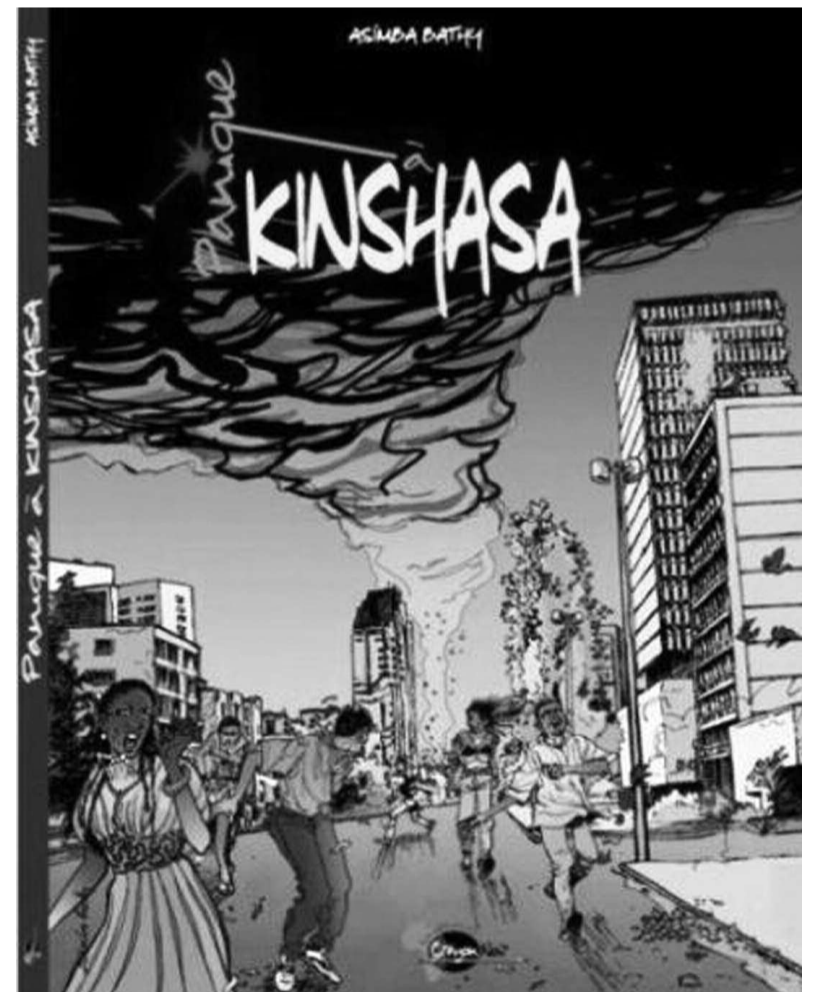
Sept albums congolais retenus

Mokanda illusion, œuvre posthume de Mongo Sise (2012), est sélectionnée au nombre des trente bandes dessinées (BD) du prix du meilleur album tandis que Mbilia de Yannick Kumbozi, Kuluna de Fati Kabuika, Tchoutchou de Jérémie Nsingi et Panique à Kinshasa d'Asimba Bathy font partie des six retenues parmi les trente-cinq du prix du meilleur projet au 6^e Festival international de bandes dessinées d'Alger (Fibda).

La participation congolaise n'est pas des moindres à l'événement qu'abritera l'esplanade Ryad El Feth du 8 au 12 octobre. En fait, la RDC rivalise avec l'Algérie, pays hôte, par une représentation égale de sept albums, publications et projets y compris, ainsi qu'un fanzine dans la sélection de la 6^e édition qui à l'avantage de réunir des auteurs africains, asiatiques, américains et européens.

Identifiables à l'aide de deux planches, les projets respectifs d'Albert Tshisuaka et Al'Mata présentés sur le site du 6^e Fibda précèdent les quatre couvertures de ceux de leurs compatriotes. L'on découvre également, au bas de la présentation, celle de Yebela, le fanzine de Platini Lubunu Nduludiana. Ainsi, à elle seule, la RDC offre le quart de la sélection de cette manifestation continentale qui attire les bédéistes du monde entier. Les BD congolaises espèrent attirer l'attention du jury qui passera au peigne fin chacune des soixante-cinq bandes dessinées qui sont soumises à son appréciation à ce Fibda 2013.

Pour sa part, le bédéiste Asimba Bathy se réjouit de sa troisième participation au Fibda avec son premier projet personnel d'album.



Présent au festival déjà à sa première édition en 2008, il en a surtout gardé un heureux souvenir lors de sa seconde participation en 2011. En effet, cette quatrième édition du Fibda lui avait procuré satisfaction pour y avoir ramené trois prix, à savoir celui de la meilleure BD africaine, du 3^e meilleur fanzine ainsi que la mention d'honneur du jury. En outre, annonce à l'opinion le coordinateur de l'Association BD Kin Label et directeur de la publication Kin Label, la sortie de l'album Panique à Kinshasa dont des extraits des planches sont à consulter sur sa page Facebook

La couverture de la BD Panique à Kinshasa est imminente. Elle est « finalement appelée pour décembre 2013 en Belgique puis en janvier 2014 en France lors du festival d'Angoulême », nous renseigne-t-il. Et le coordinateur d'ajouter que la suite de l'agenda prévoit « une tournée promotionnelle en Europe jusqu'en février 2014 ». Quant à la présentation officielle de Panique à Kinshasa qu'il tient pour « une bande dessinée d'exception », il affirme l'avoir prévue à Kinshasa. Pour ce faire, les amateurs de BD doivent prendre leur mal en patience jusqu'en fin février 2014.

Nioni Masela

DÉFECTIONS À NICE

Les sportifs ne sortiront plus du pays au nom de l'État jusqu'en 2015

Près d'une quinzaine d'athlètes de la RDC ont pris la clé des champs lors des Jeux de la Francophonie à Nice. Ces défections ont été largement commentées dans la presse nationale et internationale. Face à cet affront, le gouvernement a décidé de prendre des mesures disciplinaires.

Le ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalayi, a rendu publique le 2 octobre la décision de ne plus signer des ordres de missions en faveur des fédérations sportives dont les athlètes se sont évaporés en France. Banza Mukalayi ne va donc plus permettre aux basketteuses, aux cyclistes, aux judokas, aux pongistes (tennis de table) et aux footballeurs de moins de 23 ans de représenter la RDC dans des compétitions internationales. La décision est en vigueur jusqu'en 2015. Pour lui, ces fédérations auront ainsi du temps afin de conscientiser leurs athlètes avant tout dépla-



Le ministre des Sports, Baudouin Banza Mukalayi Nsungu

cement à l'étranger. « L'honneur du pays n'a pas de prix. Dernièrement, la RDC était sur toutes les ondes parce que quelques uns de ses athlètes ont fui au lieu de participer aux compétitions à Nice et cela ter-

nit l'image du pays. On ne peut pas laisser impunis des tels actes, d'autant plus que les responsables de ces fédérations ont signé les actes d'engagement auprès de la Maison Schengen à Kinshasa... Quand les uns fuient, les autres ont du mal à obtenir les visas après. Nous ne pouvons pas donner l'impression d'être laxiste. Nous devons tirer la sonnette d'alarme et leur demander de mieux s'organiser... Je n'ai pas retiré l'agrément mais j'ai tout simplement décidé de ne plus leur donner l'occasion d'aller jouer à l'étranger au nom de l'État. Pendant ce temps, ces fédérations vont former des athlètes compatriotes qui aiment leur équipe, leur pays et qui respectent les engagements, sinon ça va devenir une habitude », a déclaré Banza sur Radio Okapi.

Les fédérations sanctionnées évoquent la politique de deux poids, deux mesures, car la Fédération congolaise de football association (Fécifa) ne figure pas sur la liste

des punies alors que des footballeurs ont aussi disparu dans la nature. Et Banza Mukalayi rétorque : « Le football sort plusieurs fois mais je n'ai pas entendu les athlètes fuir. Nous avons des engagements internationaux avec le football. En 2014, notre équipe va jouer au Chan en Afrique du Sud, d'ici 2015, nous allons organiser le championnat de U-23 et en 2019 nous avons l'ambition d'organiser la finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Tous ces éléments entrent en ligne de compte. Et en football, la discipline est un peu plus sérieuse. Il n'y a pas une hémorragie comme ailleurs. Nous avons lancé une mise en garde. On a demandé aux dirigeants de la Fécifa de renforcer la discipline, surtout pour les moins jeunes ».

Baudouin Banza fait remarquer que la RDC n'est pas la seule à prendre cette décision, car le Sénégal l'a aussi fait.

Martin Enyimo

TAEKWONDO

La RDC s'apprête pour le championnat d'Afrique prévu à Kigali

Les Léopards taekwondo s'entraînent depuis deux semaines déjà au stade des Martyrs en prévision de cette compétition, sous la supervision du directeur technique national Ilunga Domi. L'objectif est ramener des médailles de Kigali où aura le championnat d'Afrique de taekwondo.



Le taekwondo congolais vise des médailles à Kigali

La RDC sera présente au championnat d'Afrique de taekwondo prévu du 22 au 25 octobre à Kigali au Rwanda. Cette compétition devrait se tenir au Caire en Égypte, mais elle a été délocalisée dans ce pays voisin de la RDC suite au conflit politique et l'insécurité qui règne dans la ville des pharaons. Et les taekwondoïns congolais se préparent depuis deux semaines pour ce rendez-vous continental. Vingt-six athlètes ont été présélectionnés et s'entraînent sous la supervision du directeur technique national et entraîneur Ilunga Domi. Dans un premier temps, a fait savoir Ilunga Domi, le travail s'est basé sur le souffle, l'endurance, avant d'entamer la phase technique.

Le directeur technique national qui revient de Mbuji-Mayi où il a animé un séminaire de formation pense incorporer d'autres athlètes détectés au Kasai oriental. Cependant, ces taekwondoïns devront dans un premier temps prendre la température de l'équipe nationale. « Un athlète qui brille peut naturellement être présélectionné dans les Léopards car, dans la sélection, personne n'est irremplaçable. Toutefois, cet athlète présélectionné doit d'abord s'entraîner et faire valoir ses capacités physiques et techniques, car dans l'équipe nationale de la RDC, les athlètes s'entraînent chaque jour comme dans un club », a-t-il déclaré le 4 octobre à la presse à propos de la politique de la Direction technique nationale sur la convocation des athlètes dans l'équipe nationale de taekwondo. De cette présélection de vingt-six athlètes, on retiendra au finish seize athlètes, dont huit filles et huit garçons qui composeront l'équipe nationale pour la compétition. Pour Me Domi Ilunga, l'objectif de la RDC au championnat d'Afrique sera de glaner des médailles comme d'habitude.

Le président de la Fédération congolaise de taekwondo, Me Alain Badiashile, a utilement rendu visite aux Léopards le 4 octobre à l'entraînement, exhortant les athlètes au travail, au dévouement afin de mieux défendre les couleurs du pays à Kigali.

M.E.

FOOTBALL

Mazembe face au FC MK pour la première Super Coupe du Congo

La première édition de la Super Coupe du Congo de football, instituée par la Fécifa, opposera Mazembe champion du Congo 2013 au FC MK vainqueur de la 49^e Coupe du Congo. Le but de ce match est la valorisation de ces deux compétitions, indique-t-on du côté de l'organisateur.

Le TP Mazembe, champion du

championnat national (Division 1) et la Coupe du Congo. Rien n'est encore dit sur la cagnotte que va percevoir le vainqueur de la Coupe Super Champion du Congo. Cette année, le FC MK a remporté, pour la première fois de l'histoire du club, un trophée national. Grâce à ce titre, l'équipe dirigée par l'homme d'Affaires



TP Mazembe de Lubumbashi

Congo 2013, et le FC MK Étanchéité de Kinshasa, vainqueur de la 49^e Coupe du Congo de football, s'affrontent, le 12 octobre, au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, dans le cadre de la première édition de la Super Coupe du Congo de football. En effet, la Fédération congolaise de football association (Fécifa) vient d'initier la Super Coupe du Congo de football, un match qui opposera désormais le champion du Congo et le vainqueur de la Coupe du Congo de football. Pour la Fécifa, ce match contribue à la valorisation de deux compétitions nationales de football, à savoir le

Max Mokey Nzangi va participer de manière inédite à la Coupe de la Confédération. Le sacre à la Coupe du Congo a également ouvert la porte de la Division 1, le championnat national de football. Pour sa part, l'ogre TP Mazembe est logiquement favori pour ce match de la Super Coupe du Congo. Les Corbeaux du Katanga, qui jouent la demi-finale aller de la 10^e Coupe de la Confédération le 6 octobre contre Stade Malien à Bamako, se serviront du match du 12 octobre pour préparer la demi-finale retour le 19 octobre au stade TP Mazembe de Lubumbashi.

M.E.

CHRONIQUE

Forum panafricain sur les TIC

Le Burkina Faso se distingue de nouveau dans ce qu'il est convenu d'appeler la lutte pour le développement du continent africain. En effet, le Forum panafricain sur le partage des meilleures pratiques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication est un fleuron en la matière en ce sens qu'il a pour but de permettre que les opportunités des données numériques soient exploitées pour la croissance et la sécurité du continent.

C'est ainsi que se tiendra à Ouagadougou les 11 et 12 octobre 2013 la quatrième édition de cette grand-messe avec le soutien de l'Union internationale des télécommunications (UIT), où l'on évoquera le partage des meilleures pratiques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Il faut avouer qu'en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'Afrique n'est pas restée en marge. Ainsi ce forum s'inscrit-il dans la politique d'appui aux gouvernements africains qui consacrent de grands efforts à la recherche des solutions les plus appropriées pour accélérer leur développement. En cela, les résolutions prises par une grande majorité des États peuplant notre planète lors du sommet mondial sur la société de l'information à Genève en 2003 n'ont pas été oubliées, qui consacraient les TIC comme puissant outil susceptible d'aider les pays en développement pour une fourniture plus efficace de services publics de meilleure qualité et plus faciles d'accès et, en même temps, renforcer leurs capacités et leur compétitivité et accroître la transparence et la bonne gouvernance.

S'exprimant au nom de tous, le sommet de Genève martelait : « Nous, représentants des peuples du monde, réunis à Genève du 10 au 12 décembre 2003 pour la première phase du sommet mondial sur la société de l'information, proclamons notre volonté et notre détermination communes d'édifier une société de l'information à dimension humaine, inclusive et privilégiant le développement, une société de l'information dans laquelle chacun a la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir et dans laquelle les individus, les communautés et les peuples puissent ainsi mettre en œuvre toutes leurs potentialités en favorisant leur développement durable et en améliorant leur qualité de vie, conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations unies ainsi qu'en respectant pleinement et en mettant en œuvre la Déclaration universelle des droits de l'homme. »

Le Burkina Faso de Blaise Compaoré a trouvé un défi de plus à relever, d'autant plus que Genève invitait tous les États à partager les savoirs. Ainsi, à la faveur de son mandat à la tête du conseil consultatif du Partenariat multilatéral international contre les cybermenaces (Impact), le président du Faso accueillera le 10 octobre 2013 à Ouagadougou, en marge de ce forum, une rencontre internationale de très haut niveau sur le thème de la cybersécurité organisée conjointement par l'UIT et UN-Global Impact.

Le quatrième forum, placé sur le thème « Données numériques pour le développement, Data4Dev », s'inscrit dans le prolongement des forums précédents et connaîtra à n'en point douter une participation record d'hommes d'État, d'experts, de chercheurs, de praticiens des TIC, etc.

Raison toute trouvée pour y participer : partager les savoirs et donc contribuer à l'édification d'une société durablement mieux nantie pour s'acquitter des devoirs de notre millénaire pour un développement tous azimuts.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

LITTÉRATURE

L'écrivain Jacques de Saint Victor reçoit Le prix des Ambassadeurs 2013

C'est le 3 octobre que ce Prix a été remis à Jacques de Saint Victor pour son ouvrage *Un pouvoir invisible - Les mafias et la société démocratique (XIX^e-XXI^e siècles)* paru aux Éditions Gallimard, au cours d'une cérémonie solennelle dans les magnifiques salons du cercle de l'Union interalliée à Paris. Le jury, présidé par Henri Lopes, a attribué une mention d'honneur à l'écrivain Jean-Paul Bled pour son livre *François-Ferdinand d'Autriche (Éditions Tallandier), dont l'assassinat, en 1914, embrasa le monde.*

En présence d'Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuelle de l'Académie française et présidente du comité consultatif du prix, de nombreux ambassadeurs membres du jury et d'un parterre d'invités prestigieux, la cérémonie de remise du prix a été placée sous le signe du raffinement à la française dans les salons feutrés du cercle de l'Union Interalliée aux murs de lambris dorés et tendus de tapisseries d'Aubusson, sous les lustres en cristal. Les ambassadeurs qui composent le jury sont d'ailleurs choisis par leurs pairs pour leur goût et leur connaissance de la culture française. Pour cette édition 2013, faisaient partie du jury les ambassadeurs de Suède, de Pologne, de Suisse, d'Espagne, du Salvador, d'Ir-

congolais Henri Lopes, les diplomates sont assistés dans leurs délibérations par un comité consultatif composé de hautes personnalités.

Après un récital de piano donné par le jeune pianiste de renommée internationale Simon Ghraïchy, le lauréat 2013, Jacques de

très fier, je ne savais pas que la remise de ce prix donnerait lieu à une réception aussi prestigieuse. » Avant d'ajouter : « Il est important que ces sujets, qui ne sont pas considérés comme nobles, sortent de leur enfer intellectuel et retrouvent une place dans les études académiques car



De gauche à droite, l'ambassadeur Henri Lopes, l'ambassadrice d'Autriche, le lauréat, Jacques de Saint-Victor, l'ambassadeur du Salvador et l'ambassadeur d'Espagne (© Bedel Photos)

Saint Victor, a reçu son prix. Dans sa présentation, l'ambassadeur du Salvador, Francisco Galindo Velez, a décrit le livre comme une réflexion sur l'état des démocraties face au défi des mafias. Il a rappelé à cette occasion quelques réalités sur la mafia et le crime organisé. Ces fléaux ont profité de l'ouverture qu'offrent la démocratie et le capitalisme pour prendre un essor considérable jusqu'à représenter aujourd'hui la seizième

économie mondiale pour le crime organisé et la quatrième économie mondiale en ce qui concerne l'évasion fiscale.

Les mafias sont un défi pour la démocratie

Les mafias sont mieux financées que les États qu'elles fragilisent, entravant la croissance économique et mettant la démocratie en péril. Jacques de Saint Victor, auteur du livre, est historien du droit et des idées politiques, critique littéraire au journal *Le Figaro* et ancien avocat. Visiblement ému, il a déclaré : « Je suis

les mafias représentent un des défis pour la démocratie. » Selon l'auteur, cette question est au cœur des problématiques économiques et politiques : « La mafia est un cancer et non une pieuvre. Tout comme cette maladie, elle peut s'attaquer à des cellules saines et se généraliser ou au contraire rester limitée ; un pays peut être en rémission et même la vaincre. Car la Mafia comme toutes les institutions humaines est mortelle. »

Une mention d'honneur a été attribuée à l'ouvrage *François-Ferdinand d'Autriche*, de Jean-Paul Bled, historien, professeur à la Sorbonne, qui revient sur les raisons ayant mené à la Première Guerre mondiale.

Le prix des Ambassadeurs a été créé en 1948 par le journaliste Jean-Pierre Dorian. Il récompense un ouvrage historique ou politico-historique. Parmi les lauréats du prix, on peut citer Antoine de Saint-Exupéry, Simone Weil, Raymond Aron, Henri Troyat, Alain Decaux ou encore Dominique de Villepin.

Rose-Marie Bouboutou

« La mafia est un cancer et non une pieuvre. Tout comme cette maladie, elle peut s'attaquer à des cellules saines et se généraliser ou au contraire rester limitée ; un pays peut être en rémission et même la vaincre. Car la Mafia comme toutes les institutions humaines est mortelle. »

lande, de Roumanie, de Tunisie, d'Irak, d'Autriche, la seule représentante féminine, et du Chili en la personne de Jorge Edwards, un des plus grands romanciers d'Amérique latine. Sous la houlette de l'ambassadeur et écrivain

recevra lors de la prochaine journée. Titularisé au poste de milieu gauche, Chris Malonga a joué 66 minutes lors du match nul de Guimaraes à Lyon (1-1). Aurait pu ouvrir le score à la 22e, mais sa reprise du gauche frôle le poteau droit lyonnais. Discret par la suite. Avec quatre points en deux matchs, Guimaraes est premier du groupe et essaiera de confirmer lors de la troisième journée sur le terrain du Betis Séville.

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Coupes d'Europe

Ligue des champions UEFA : deuxième journée de la phase de poules

Remplaçant lors de la réception du PSG, Delvin Ndinga retrouvait, mercredi soir, la Ligue des champions lors de la victoire de l'Olympiakos à Anderlecht (3-0). Parfois un peu loin du ballon, aux 11e et 13e minutes, il dévie, du tibia, un centre adverse à la 31e. Le meilleur intervient à la 55e minute : sur un dégagement en cloche de la défense adverse, Ndinga monte avec autorité au duel aérien : sa tête puissante se transforme en passe

décisive pour Mitroglou, qui double le score. Un retour réussi, donc, pour Ndinga, aligné au sein d'un milieu à deux récupérateurs. Avec ce succès, l'Olympiakos est désormais deuxième du groupe C et aura un bon coup à jouer le 23 octobre lors de son déplacement à Lisbonne.

Ecarté pour plusieurs mois par une blessure au talon d'Achille, Steven Mouyokolo a assisté des tribunes au court revers de son club, le Celtic Glasgow, face

au FC Barcelone (0-1).

Ligue Europa : deuxième journée de la phase de poules

Aligné sur le côté gauche de l'attaque du Slovan Liberec, Dzon Delarge s'est surtout appliqué à défendre lors de la victoire de son club face à Estoril (2-1). Auteur de deux tirs cadrés mais pas assez appuyés aux 8e et 15e minutes, il a été remplacé à la 77e alors que le score était acquis. Avec quatre points en deux matchs, le Slovan est deuxième du groupe H, à deux points de Séville, qu'il

Camille Delourme

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Construction envisagée d'un port minéralier et d'un chemin de fer transcongolais

Cette résolution du gouvernement du Congo a été annoncée par le ministre des Mines et de la Géologie, Pierre Oba, à la clôture de la première conférence internationale sur les mines solides, tenue à Brazzaville, les 3 et 4 octobre. Les débats et l'exposition ont permis de mieux cerner les problématiques liées au développement du secteur minier dont la place est jugée prépondérante dans la diversification de l'économie du pays.

Haut lieu d'échange entre experts, partenaires et opérateurs miniers venus de divers horizons, les participants à cette rencontre ont passé en revue les différents aspects susceptibles de poser les bases sûres du développement de ce secteur aux potentialités inouïes. En effet, du cadre légal et fiscal à la protection de l'environnement en passant par l'exploitation minière, les aspects évoqués tout au long des échanges ont fait l'objet d'une esquisse de solutions, envisagées pour assurer le développement en cours des mines au Congo.

« Le succès est possible, mais les déconvenues aussi. Il y a réellement une fenêtre d'opportunités pour que le secteur des mines favorise la diversification en République du Congo. Mais l'activité étant cyclique, elle ne sera pas éternelle, il faut la saisir », a fait observer la représentante de la Banque mondiale au Congo, Sylvie Dossou, dont l'institution apporte un appui multiforme à la revue du secteur minier au Congo.

Seulement, au regard de l'état des lieux, il ressort que le succès de l'exploitation minière reste assujéti à la mise en place des infrastructures de

transport et d'évacuation des minerais, deux piliers auxquels le gouvernement devrait répondre pour espérer gagner le pari. « Il n'existe pas de démarche miracle aujourd'hui, mais le gouvernement a résolu d'apporter des solutions à ces questions avec la construction d'un nouveau port minéralier ainsi qu'un chemin de fer transcongolais reliant le gisement du nord à l'Atlantique », a précisé le ministre des Mines et de la Géologie, Pierre Oba, clôturant la conférence. Conscient qu'un tel succès ne pourrait se réaliser sans apports exté-

« Le succès est possible, mais les déconvenues aussi. Il y a réellement une fenêtre d'opportunités pour que le secteur des mines favorise la diversification en République du Congo. Mais l'activité étant cyclique, elle ne sera pas éternelle, il faut la saisir »

rieurs, le Congo, qui compte sur l'appui de partenaires au développement, privilégie également un esprit de collaboration dans le cadre d'un partenariat public-privé. Toutefois, en vue d'un meilleur encadrement du secteur, il est de mise que l'État devrait jouer, dans ses fonctions régaliennes, un rôle essentiel pour mieux encadrer l'exploitation des ressources nationales.

Par ailleurs, préoccupée par la lutte contre la pauvreté et le bien-être des populations, la Banque souhaite que dans cette nouvelle ambition le gouvernement se préoccupe du développement local autour des sites miniers, ainsi que des mécanismes permettant aux communautés de bénéficier des retombées minières.

Guy-Gervais Kitina

AVIATION CIVILE

Le Congo bientôt déclassé de la liste noire

C'est la mesure que s'apprête à prendre l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), au regard d'importants efforts réalisés par le Congo pour répondre aux normes exigées par l'Union européenne en matière de sécurité aérienne.

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada, l'a annoncé le 5 octobre à Brazzaville, de retour du Canada où il a pris part à la 38^{ème} session de l'assemblée générale de l'OACI.

En marge de ces assises consacrées à la sécurité aérienne internationale, le ministre a participé à une réunion spéciale sur la sécurité aérienne congolaise. L'occasion a permis aux techniciens et spécialistes de l'aviation civile internationale d'analyser la situa-

tion aérienne du Congo. Il ressort de cette autopsie que le Congo a réalisé des progrès considérables conformément aux normes internationales de l'OACI. Plusieurs audits ont confirmé la qualité des réformes entreprises depuis plusieurs années. En conséquence, le secrétariat général de l'OACI a décidé de retirer le nom du Congo du site de sécurité. Ce retrait constitue une étape décisive avant le dernier virage qui consacrera le Congo comme pays conforme. « Nous avons repris un plan d'action corrective plus contraignant. Nous l'avons fait adopter par l'OACI et nous sommes en train de le suivre. C'est donc ces premiers résultats qui ont fait que nous ne sommes plus sur le site sécurisé. Cela ne veut pas dire que nous avons fini notre feuille de route

que nous nous étions fixée », a expliqué le ministre Rodolphe Adada. Et d'ajouter : « Notre agence, ANAC, avait fait l'objet d'un audit et un certain nombre de non-conformités avaient été relevées. Un programme avait été suggéré par l'OACI pour réparer ce qui n'allait pas ».

Le succès, avéré, permettra à l'Union Européenne de supprimer systématiquement le Congo sur sa fameuse liste noire et permettra au pays de reconquérir sa place d'antan. « Ce qui est vrai c'est que nous avons déjà surmonté les points les plus difficiles et ce qui nous reste à faire c'est de continuer dans cette lancée pour reconquérir la place et l'image d'antan de l'ANAC qui était une référence », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

HANDBALL

Interclub défend ses couleurs au championnat d'Afrique

L'équipe, près de renoncer à la compétition faute de moyens, a finalement pu effectuer le déplacement du Maroc pour défendre son titre de vice-champion d'Afrique.

L'incertitude sur la participation de l'Interclub au Championnat d'Afrique des clubs champions a été levée par ses dirigeants. L'équipe représente bel et bien le Congo à cette compétition. Pourtant, le 1^{er} octobre, le directeur général des Sports, Auguste Etsala, annonçait la non-participation de l'Interclub senior dames et de l'Étoile senior hommes à cette échéance sportive continentale. Pour cause : la Fédération congolaise de handball, dont le mandat était arrivé à terme, n'a pas respecté la procédure d'engagement des

équipes. De plus, les provisions budgétaires sur les lignes compétitions et fédérations sportives étaient épuisées.

Une décision qui n'a pas été acceptée par les responsables de l'Interclub. Ils ont fait les pieds et les mains afin de réunir les moyens nécessaires pour que leur équipe puisse regagner le Maroc. C'est ainsi que les joueuses ont quitté Brazzaville le 3 octobre alors que le coup d'envoi de la compétition était donné la veille. L'équipe, vice-championne d'Afrique, championne nationale 2013 en version senior dames, défendra donc ses couleurs devant les quatre autres clubs notamment : Petro d'Angola, Héritage de RD-Congo, Stade Mandji du Gabon et Nairobi

Water Queens du Kenya.

La situation de l'Étoile du Congo, par contre, est restée inchangée. L'équipe ne verra pas le Maroc. Ainsi, l'entraîneur Roussel Samba a prié les responsables nationaux de faire de leur mieux pour que les Stelliens prennent part à la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes qui se disputera en avril. Roussel Samba a par ailleurs déploré la non-participation de son équipe au Championnat d'Afrique des clubs champions d'autant plus que dans son effectif des joueurs prendront part à la Coupe d'Afrique des Nations de handball en janvier. La compétition qu'ils viennent de manquer, selon lui, aurait servi à la mise en jambe des joueurs.

Rominique Nerplat-Makaya

RÉFLEXION

L'Europe coupable de crime contre l'humanité

La tragédie qui s'est déroulée la semaine dernière au large de la petite île italienne de Lampedusa et sur laquelle s'est focalisée pendant quelques heures l'attention des médias internationaux n'est que la partie émergée d'un iceberg qui ne cesse de grandir au fil des ans. Parce qu'elle a entraîné la mort atroce de centaines de migrants venus de la Corne de l'Afrique, elle a suscité une vague d'indignation qui sera très vite recouverte par l'actualité et qui, de ce fait, permettra aux Européens de fermer rapidement les yeux sur un crime contre l'humanité dont ils sont largement responsables.

Rappelons d'abord, pour cadrer précisément notre propos, que le déferlement des migrants africains vers le vieux continent ne se limite pas aux côtes italiennes de la Méditerranée. Il s'étend en réalité de la Grèce à l'Espagne et même à l'Afrique du Nord puisque les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, en terre marocaine,

sont à intervalles réguliers le théâtre d'incidents graves provoqués par la prise d'assaut de leurs frontières par des migrants venus d'Afrique de l'Ouest. Au total, ce sont des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui tentent chaque année de gagner l'Europe afin de vivre mieux et, parmi eux, des dizaines de milliers qui y laissent leur vie.

Chacun sait que la cause première de cette émigration sauvage est le sous-développement dans lequel baignent toujours les pays du Sud et qui pousse les plus jeunes à tenter d'atteindre un eldorado sur lequel ils se font de grandes illusions puisqu'il mettra tout en œuvre pour les repousser. Tout, y compris la violence et le mépris comme le montrent les récits que font de nombreux rescapés de la terrible aventure qu'ils ont vécue en tentant par tous les moyens de gagner l'Europe.

Ce que l'on sait moins, en revanche, ou plus exactement ce que les Européens

refusent de considérer, c'est que la migration sauvage dont ils s'efforcent de se protéger par tous les moyens est la conséquence directe de leur égoïsme et, surtout, de leur refus d'assumer les conséquences de leur propre passé : de leur égoïsme, d'abord, car s'ils se préoccupaient de construire avec les pays du Sud une véritable coopération, s'ils contribuaient de façon efficace à l'émergence de l'Afrique, la migration sauvage qui les submerge se réduirait rapidement ; ensuite de leur refus de réparer les abus dont ils se sont rendus coupables, car c'est l'exploitation brutale, sauvage, impitoyable des ressources naturelles de l'Afrique à laquelle ils se sont livrés pendant l'ère coloniale sans se préoccuper du développement des pays qu'ils asservissaient qui a fondé leur prospérité présente.

Cette réalité, les peuples européens, enfin rassemblés dans une communauté pacifique et organisée, oublient ou refusent de la considérer alors

qu'elle se trouve à l'origine directe des drames du temps présent dont ils sont en réalité les vrais responsables. Tandis que les anciennes puissances coloniales se déchargent sur l'Union européenne des programmes d'aide et de coopération sur lesquels elles s'étaient engagées au lendemain des indépendances, les institutions de Bruxelles mettent tout en œuvre, elles, pour freiner le plus possible l'aide apportée au tiers-monde. Un double mouvement qui permet au vieux continent de ne pas réparer les violences commises par lui au siècle dernier pour s'approprier les richesses de l'Afrique.

Le drame qui vient de se produire au large de Lampedusa rappelle de façon tragique que l'Europe, en fermant obstinément ses frontières, commet un crime contre l'humanité qui n'a pas de précédent dans l'Histoire. Un crime dont elle devra un jour ou l'autre rendre des comptes.

Jean-Paul Pigasse